

Faire converger les solidarités : Agir à l'international et en France face aux enjeux communs

Sous la coordination de Oumou Diallo (Grdr) et Anaïs Guéguen-Perrin (CRAterre)



Les éditions du Groupe *initiatives*



Ces travaux et ce numéro Traverses ont été soutenus
financièrement par l'Agence française de développement (AFD)

En partenariat
avec
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



LES PUBLICATIONS TRAVERSES

La démarche des publications Traverses consiste à tirer des enseignements critiques des pratiques des organisations membres du Groupe *initiatives* pour contribuer au débat stratégique et méthodologique du secteur de la solidarité internationale. Elle s'appuie sur des échanges de pratiques internes au Gi et sur des journées d'études ouvertes aux acteurs des secteurs associatif, public, académique et privé marchand. **S'appuyant sur les expériences de terrain des membres et de leurs partenaires, ces travaux aboutissent à la formulation de recommandations et à des prises de position collectives.**

Remerciements

Coordination : CRAterre et Grdr

Comité de pilotage et auteur.ice.s : Anaïs Guéguen-Perrin (CRAterre), Oumou Diallo (Grdr)

Frédéric Apollin (AVSF), Alexis Bourges (Initiative Développement), Christian Cabrit (Initiative Développement), Nathalie Dupont (CIEDEL), Alexia Hebraud (Geres), Olivier Le Masson (Grdr), Olivier Moles (CRAterre), Marie Thoreux (Iram).

Pour leur implication et leur participation aux réflexions, nous adressons nos sincères remerciements à : Agnès Belaid (CFSI), Sarah Botton et Philippe Jahsan (Agence Française de Développement), Elizabeth Flores et Cybèle Leclerc (FORIM), Nathan Huet (Association Xylm), Marc Lévy, Mams Yaffa (Esprit d'Ebène), Souad Barry (Gi).

En partenariat
avec



Cette publication bénéficie du soutien de l'Agence française de développement. Néanmoins, les idées et les opinions qui y sont présentées ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

Sommaire

Editorial	4
Cadrage	5
■ I. Les organisations du Groupe <i>initiatives</i> en France	5
■ II. Un contexte international en profonde mutation	5
■ III. Les objectifs du dossier Traverses n°54 « Faire converger les solidarités : agir à l'international et en France face aux enjeux communs »	5
■ IV. Cadre de réflexion	5
MÉTHODE DE COLLECTE DE DONNÉES	6
■ I. Formulaire « Identification des études de cas »	6
■ II. Les fiches « organisations »	6
■ III. La grille d'analyse des études de cas	7
■ IV. La journée d'études	7
TYPLOGIE DE L'ACTION DES MEMBRES DU GROUPE INITIATIVES EN FRANCE	8
■ I. Les organisations qui mènent des actions sur le territoire français dès leur création	8
■ II. Renforcement de l'action en France en lien avec la convergence croissante des enjeux en France et à l'international	9
■ III. Une lecture holistique des enjeux globaux par le prisme des ODD qui facilite l'adaptation de projets en France	10
■ IV. Des partages de compétences, de méthodes, processus, outils et solutions techniques essentiels pour construire des ponts entre territoires	10
■ V. L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECI) : un pilier central de l'action en France des membres du Groupe <i>initiatives</i>	10
■ VI. Une diversité de partenaires pour développer les activités en France des Organisations de Solidarité Internationale (OSI)	10
■ VII. Le développement des activités des Organisations de Solidarité Internationale (OSI) en France se heurte à plusieurs contraintes structurelles et opérationnelles	11
TABLE-RONDE : FAIRE CONVERGER LES SOLIDARITES	12
■ I. Une convergence des solidarités autour des diasporas au cœur du double-espace	12
■ II. La coopération internationale : une continuité des actions locales entre les territoires	13
■ III. Le rôle des collectivités territoriales	13
■ IV. Faire converger les solidarités : apprentissages croisés et réciprocité	13
POSITIONNEMENT & ENJEUX STRATEGIQUES	14
■ I. Repenser le positionnement : une légitimité en construction	14
■ ETUDE DE CAS DE CRATERRE	16
LES PARTENARIATS AU CŒUR DE L'ACTION LOCALE DES OSI	18
■ I. Repenser la solidarité à l'échelle nationale : vers une continuité entre le local et l'international	18
■ II. Identifier et comprendre les acteurs de la solidarité sur les territoires	18
■ III. Favoriser un ancrage territorial et une entrée thématique cohérente	18
■ IV. Construire des partenariats équilibrés et opérationnels	18
■ V. Inscrire l'action des Organisations de Solidarité Internationale (OSI) dans les dynamiques locales de solidarité	18
■ VI. Vers des solidarités locales et internationales articulées	19
■ ETUDE DE CAS DU GRDR	20
ADAPTER LES PRATIQUES AU CONTEXTE NATIONAL	22
■ I. Enjeux, méthodes et outils	22
■ II. Des atouts, potentiels et difficultés transversaux aux enjeux et méthodes identifiés	23
■ ETUDE DE CAS DE L'IRAM	24
■ ETUDE DE CAS DU GERES	26
FINANCEMENTS : ENTRE FRAGMENTATION ET INNOVATIONS A CONSTRUIRE	28
■ ETUDE DE CAS DU CIEDEL	30
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	32
■ I. S'insérer dans le tissu associatif local et renforcer les partenariats territoriaux	32
■ II. Favoriser une approche inclusive des solidarités locales	32
■ III. Passer à l'échelle : mutualiser, visibiliser et consolider les actions menées en France	32
■ IV. Repenser le positionnement des acteurs de la solidarité internationale dans un paradigme transnational	33
Annexes	34



La solidarité est une réponse aux injustices et inégalités sociales, quelle que soit la région du monde. Pourtant nous distinguons souvent la « solidarité internationale » de la « solidarité » (sous-entendu nationale). Sans doute que l'histoire explique en partie cette distinction. Et ce, même si un certain

nombre d'organisations agissent en France et à l'international, mais souvent avec des équipes bien distinctes.

Si le Groupe *initiatives* se définit comme un collectif d'associations de solidarité internationale, plusieurs de nos membres conduisent aussi des projets ici. C'est lors de notre Assemblée Générale de 2022 qu'un débat s'est ouvert, spontanément, à propos des impacts en France de nos actions à l'international, et plus largement de comment nos organisations vivent leur engagement en France.

Soubresauts du monde et dégradations de notre planète, montée des inégalités dans les pays et entre pays, coupes budgétaires généralisées, attaques des secteurs associatif et de la solidarité, inutile de dire que les événements des trois dernières années ont renforcé l'actualité de nos interrogations, mettant en évidence des enjeux communs.

Ce sujet a donc pris toute son importance pour aboutir à cette nouvelle

publication de la série Traverses. L'objectif est de comprendre, à partir des enseignements critiques de nos pratiques, comment « Faire converger les solidarités : agir là-bas et ici face aux enjeux communs ». Comprendre comment nos actions à l'international interrogent et peuvent faire évoluer nos pratiques et actions sur les territoires en France.

En s'appuyant sur des exemples concrets, les convergences, les singularités et les complémentarités entre les démarches et stratégies globales des organisations et leur mise en pratique ont été mises en débat au cours d'une Journée d'études ouverte à d'autres acteurs de la solidarité. Cette publication présente le contexte et divers exemples ainsi que les réflexions qui sont ressorties. Elle nous invite à la fois à une meilleure insertion dans le milieu associatif local et à repenser le positionnement des acteurs dits de solidarité internationale.

Et d'autres perspectives que je vous invite à découvrir dans cette 54^e publication Traverses qui n'aurait pu exister sans l'engagement des membres du collectif, et tout particulièrement de CRAterre et du Grdr, co-chefs de file du comité de pilotage. Un grand merci à Anaïs Guéguen-Perrin de CRAterre, et Oumou Diallo, du Grdr, actrices là-bas et ici, pour leur investissement dans ce chantier collectif.

Marie-Noëlle Reboulet,
Présidente du Groupe initiatives



Atelier d'agriculture paysanne, projet Cultiv'acteur _ 2025

I. LES ORGANISATIONS DU GROUPE INITIATIVES EN FRANCE

Les 16 membres du Groupe *initiatives* (Gi) sont des organisations françaises de solidarité internationale, dont les sièges sociaux et équipes sont répartis entre les différentes régions françaises. Elles regroupent également des salariés, membres, bénévoles ainsi que de nombreux partenaires de coopération présents dans le monde entier.

Certaines agissent d'ores et déjà directement sur le territoire national, dans des domaines variés : l'agroécologie, l'entrepreneuriat social et l'économie circulaire, l'habitat soutenable, les migrations, l'adaptation aux changements climatiques aux moyens d'outils comme la production et mutualisation de connaissances, la concertation, les processus participatifs, la limitation des impacts des activités humaines (agroécologie, habitat) ou encore l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Ces organisations possèdent déjà un ancrage fort en France. Un ancrage dont la nature, l'ampleur et la localisation des actions varient selon leur histoire et les liens tissés avec les territoires dans lesquels elles interviennent, il y a donc une présence sur le territoire français (métropole et territoires d'outre-mer), qu'il faut souligner et analyser en lien avec le contexte actuel.

II. UN CONTEXTE INTERNATIONAL EN PROFONDE MUTATION

Le contexte mondial dans lequel les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) évoluent connaît de profondes transformations, celles-ci nourrissent les réflexions autour de ce numéro du Traverses.

Sous fond d'enjeux et impacts des changements climatiques qui dépassent la logique des frontières, les mutations internationales traduisent des environnements d'intervention instables marqués par des vulnérabilités multiples (sécuritaires, économiques, environnementales et sociales) qui obligent les organisations à adapter leurs modes d'action. Les partenariats internationaux se redéfinissent : les relations entre la France, l'Europe et les pays partenaires évoluent, provoquant des transformations au sein même des organisations (terminologie, gouvernance, universalité du développement durable).

Les jeunesses sont au cœur de ces dynamiques : particulièrement exposées aux crises, elles revendiquent un rôle d'actrices à part entière dans la construction d'un avenir plus juste et durable.

Enfin, en France et en Europe, la solidarité internationale et l'aide publique au développement sont de plus en plus instrumentalisées à des fins politiques, diplomatiques ou économiques, souvent en contradiction avec l'esprit de la loi LOP-DSI (2021). Les réductions budgétaires fragilisent les actions menées par les ONG et leurs partenaires, tandis que des enjeux se manifestent de plus en plus sur le territoire français, pour lesquels les compétences acquises à l'international pourraient être précieuses.

Par conséquent, les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) sont invitées à renouveler leurs façons de produire, d'agir et de coopérer y compris en France. Ces innovations constituent autant de leviers pour répondre aux Objectifs de Développement Durable (ODD), cadre universel autour duquel se structurent des défis et des réponses communes.

III. LES OBJECTIFS DU DOSSIER TRAVERSES N°54 « FAIRE CONVERGER LES SOLIDARITÉS : AGIR À L'INTERNATIONAL ET EN FRANCE FACE AUX ENJEUX COMMUNS »

Face aux évolutions globales observées, ce présent dossier vise à interroger la place et le rôle de nos organisations dans le monde et notamment en France et en Europe, en approfondissant la réflexion sur les liens entre solidarités locales et internationales.

Il s'agit de :

- Questionner nos modèles d'intervention afin d'articuler efficacement les actions menées en France et à l'étranger.
- Repenser l'action en France à partir des savoir-faire développés à l'international,
- Identifier des complémentarités entre territoires et acteurs.

IV. CADRE DE RÉFLEXION

Le Dossier Traverses n°54 propose de repenser la manière d'agir en France à la lumière des pratiques internationales. Comment les savoir-faire acquis ailleurs peuvent-ils enrichir les actions locales ? Comment construire des passerelles entre territoires, acteurs et thématiques ? Afin de faire converger les solidarités, en articulant les échelles locales, nationales et internationales autour d'enjeux communs.

Ceci autour de trois axes de questionnements :

1. Se positionner

Quelle place pour les ONG du Gi dans les territoires français ? Comment valoriser leurs histoires et leurs ancrages locaux ? Leur engagement peut-il s'étendre à la mobilisation des jeunes, à la transition écologique, à l'éducation citoyenne ou au plaidoyer ?

2. Adapter les pratiques et partenariats

Quelles plus-values tirer des expériences internationales pour adapter les pratiques en France ? Quels modèles économiques et financements renforcer pour agir durablement en France ?

3. Renforcer les actions convergentes

Comment identifier les enjeux communs ? Comment sont intégrés concrètement les ODD dans nos réflexions et pratiques ?

Méthode de collecte de données

Sur la base de la note de cadrage, le comité de pilotage et ses cheffes de fil ont procédé à une collecte de données auprès des membres du Gi afin de mieux connaître les pratiques des membres qui agissent tant au niveau international que national en cherchant à identifier les complémentarités de stratégies et de pratiques.

I. FORMULAIRE "IDENTIFICATION DES ÉTUDES DE CAS"

Le formulaire intitulé "Identification des études de cas" a constitué un premier outil d'analyse visant à mieux connaître les organisations du Gi et à favoriser leur appropriation de la thématique abordée. Il a eu pour objectif de mieux comprendre les actions et positionnements des organisations membres du CoPil ainsi que leurs attentes spécifiques vis-à-vis du *Traverses 54*, cela au regard des questionnements. Cet outil a également permis d'établir des liens avec des enjeux transversaux majeurs, tels que l'égalité de genre, l'implication de la jeunesse, et les Objectifs de développement durable afin d'enrichir la réflexion collective et d'intégrer ces dimensions dans l'analyse. Cinq organisations ont transmis leurs retours, contribuant ainsi à une première illustration des dynamiques internes aux organisations et des priorités en lien avec la thématique et les différents questionnements.

Résultats :

Cette étape a permis au CoPil d'identifier les liens concrets entre cette thématique et les activités des différentes structures. Il en est ressorti que la majorité des organisations membres du CoPil exerce déjà une activité en France ou, à défaut, mène des réflexions et met en place des dispositifs internes dans ce sens.

Toutefois, l'analyse des réponses a révélé la nécessité d'introduire une étape intermédiaire avant de passer à la sélection des études de cas. Il s'agissait, avant de se pencher précisément sur des activités ou projets, de construire un outil d'analyse permettant de préciser plusieurs aspects de leurs actions ou approches en France. Pour chaque organisation nous avons cherché à comprendre les motivations à l'origine de ces démarches, les modalités de mise en œuvre des actions France ainsi que des exemples concrets d'initiatives, facilitant ainsi la préparation de la sélection des études de cas.

L'une des principales conclusions de cette phase d'analyse a été l'intérêt manifeste d'élargir cette démarche à l'ensemble des organisations du Gi, afin d'obtenir une vision plus exhaustive et représentative des dynamiques à l'œuvre dans l'ensemble de nos structures.

II. LES FICHES ORGANISATIONS

Le questionnaire "Fiche organisation" élaboré en deuxième étape de la collecte de données a visé l'exploration précise de la nature et des modalités de mise en œuvre des actions menées en France par les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) membres du Gi.

Structuré en différents blocs, il a permis de retracer l'historique des

actions en France, de localiser précisément les territoires d'intervention, d'identifier les ressources humaines mobilisées, de catégoriser les types d'actions mises en place et d'en analyser les modalités, notamment à travers les partenariats techniques et financiers de ces activités.

Les questions ont été conçues pour être illustrées par des exemples précis d'actions en France, afin d'identifier des liens avec les actions menées à l'international au niveau des partenariats, typologies d'action, ou encore les logiques d'intervention, ainsi que des pratiques ou outils inspirés des actions à l'international et adaptés en France.

Résultats :

Neuf des seize organisations membres ont répondu à ce questionnaire, fournissant des fiches particulièrement riches d'enseignements. L'ensemble de ces données dresse un panorama éclairant de l'action des organisations en France, révélant des expériences concrètes pour la mise en place de pratiques solidaires sur le territoire national par ces mêmes organisations.

Les fiches organisations recueillies ont permis non seulement de valider ou d'ajuster les études de cas initialement pressenties par certaines

TRAVERSES N°54	
Faire converger les solidarités : Agir à l'international et en France face aux enjeux communs	
FICHE ORGANISATION	
Modalités de réponse : Objectif => Réaliser une fiche par structure membre du Gi. Illustrée par des pratiques. Ces fiches permettront une analyse transversale aux 16 OSC pour répondre aux hypothèses de la note de cadrage. - Des réponses courtes à chacune des questions. - Si cela ne vous concerne pas : mettre RAS (rien à signaler). - Proposer en encart (sur la partie droite) : pour un ou plusieurs des 4 blocs, des illustrations (exemples d'activités ? photos ? carte de localisation ?) - La version provisoire de la fiche vous sera transmise pour relecture et validation avant diffusion dans le carnet du participant de la Journée du <i>Traverses 54</i> (prévue le 23 juin 2025).	
VOTRE ACTION EN FRANCE : éléments d'histoire de votre OSC • Depuis quelle année menez-vous des actions en France ? • Dans quel(s) secteur(s) prioritaires ? (ECSI (valorisation des projets de SI, décryptage des enjeux mondiaux), ESS, enjeux mondiaux (climat ? biodiversité ?), actions sociales, formations, autres ?) • Comment est-ce inscrit/formulé dans les statuts de votre association et dans votre projet associatif ? (extraire si possible) • Quelles ont été ou sont aujourd'hui vos principales motivations pour impulser ces actions en France ? • Quelle est aujourd'hui la part de votre budget dédiée à votre action en France ? Quel est le montant global (y compris ECSI) ? Est-elle en augmentation depuis 5 ans ? (oui/non, %) • Auprès de quels publics travaillez-vous en France ? (élus locaux, agents territoriaux (CL, Etat), autres associations et réseaux, associations de diaspora, public scolaire, grand public, autres...)	Illustrations spécifiques - Frise historique % du budget - Montant - Evolution - Photos - Images
VOS TERRITOIRES D'ACTION : approche géographique... • Dans quels territoires menez-vous des actions en France ? (régions, villes) • Qu'est-ce qui a présidé à ces choix ? (Lieu de siège ou des antennes, de l'association, besoin spécifique aux territoires, demande des autorités locales, autres...) • Y a-t-il des liens entre vos actions en France et vos activités à l'international ? (Sujets communs de type ODD ? partenariats communs de type coopération décentralisée, autres... ?) - cf. P2	Cartes de localisation en France Thématiques communes : jeunesse ? insertion socio-économique ? changements climatiques ? ...

Fiche organisation

organisations, mais aussi de construire une grille d'analyse cohérente pour les aborder.

Elles ont également mis en lumière des dimensions thématiques pertinentes à explorer lors de la journée d'étude en intégrant des expertises extérieures au Gi, des retours d'expérience d'autres structures et des regards critiques sur l'orientation et la portée de cette édition *Traverses*.

Les compréhensions et résultats de ces fiches sont exposés dans la partie "Typologie de l'action des membres du groupe *initiatives* en France".

III. LA GRILLE D'ANALYSE DES ÉTUDES DE CAS

La réalisation de la grille d'analyse des études de cas constitue la dernière étape méthodologique élaborée par le CoPil. Après avoir mené des observations et des analyses générales sur les structures membres du Gi et leurs approches, il s'agissait de construire un outil permettant d'illustrer de manière concrète la thématique étudiée à travers des cas précis issus des activités des organisations membres du Groupe *initiatives*.

La première étape a consisté à définir les objectifs de la grille : identifier et comparer, dans un tableau structuré, différents éléments de projets, d'approches ou d'activités menés à la fois à l'international et en France

autour d'enjeux communs. Ensuite, les critères d'analyse ont été précisés afin de mettre en évidence, pour chaque cas, les convergences et divergences des pratiques en France et à l'international.

La grille a ainsi été conçue pour permettre une description comparative des initiatives, en s'appuyant sur des éléments concrets et des exemples issus du terrain, afin de dégager des enseignements utiles de chaque exemple.

🔗 Résultats :

Cinq grilles ont été remplies par CIEDEL, CRAterre, Geres, Grdr et IRAM pour mettre en lumière les convergences et divergences dans les méthodes, stratégies, pratiques et outils mis en place dans certains de leurs projets. Des exemples de ces grilles sont accessibles en annexe et les réflexions qui en ressortent se trouvent au fil des pages de ce *Traverses*.

IV. LA JOURNÉE D'ÉTUDE

La journée d'étude a été conçue comme un moment d'échanges et de réflexions, réunissant les membres du Groupe *initiatives*, ainsi que des organisations de solidarité et des institutions partenaires.

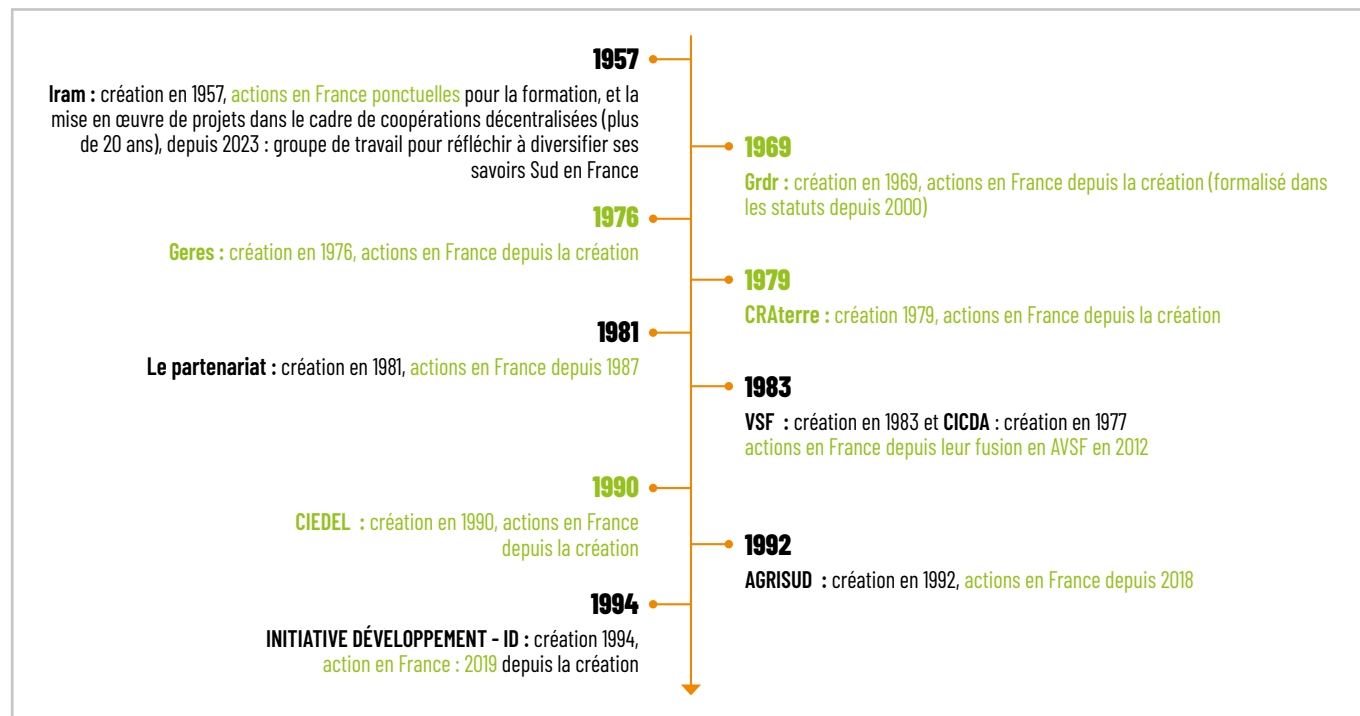
Il s'agissait d'avoir des retours sur la démarche d'analyse engagée par le comité de pilotage, afin d'assurer la pertinence et la cohérence de l'approche adoptée et de nourrir les questionnements collectifs dans le cadre de l'étude de la thématique générale.

Cette journée s'est articulée autour de trois points forts :

- La table ronde, qui a réuni Agnès Belaid (CFSI), Cybèle Leclerc et Elizabeth Flores (FORIM), Mams Yaffa, Esprit d'ébène, avec la modération de Nathalie Dupont (CIEDEL), la substance des échanges est exposée dans la partie dédiée.
- Le world café qui a permis de développer des compréhensions et identifier des leviers et défis concernant quatre aspects à travailler par les ONG de SI pour renforcer leurs activités sur le territoire français : le positionnement à adopter, les pratiques à renforcer et adapter, les partenariats à développer et les stratégies de financement, ces quatre thèmes constituent le corps de ce *Traverses*.
- L'intervention d'un grand témoin, Marc Levy, dont les travaux se penchent sur l'intérêt d'internationaliser les politiques locales et d'une nécessaire posture politique des acteurs dans le cadre d'une remise en question de la solidarité internationale face aux enjeux globaux. Ces réflexions font l'objet d'un encart dans la partie sur les perspectives.

LES MODALITES D'ANIMATION DE VOTRE ACTION EN FRANCE		Illustrations spécifiques																									
- Comment menez-vous vos actions en France ? (Mobilisation de bénévoles, équipe salariée, via des partenaires, autres...) - Utilisez-vous des savoirs (contenus) ou des savoir-faire (méthodes) issus de vos actions à l'international ? Si oui, lesquels ? - Comment faites-vous le lien entre ces actions à l'international et ces actions en France ? Quel processus de mutualisation ? (Outils de suivi commun, capitalisation méthodologique, mission spécifique, formation croisée, mobilité du personnel... ?) - Avec quels partenaires travaillez-vous en France ? (Collectivités territoriales, associations, RRMA, recherche, autres réseaux...) - Quels partenaires financiers parvenez-vous à mobiliser pour mettre en œuvre votre action en France ? Sont-ils les mêmes ou sont-ils différents des partenaires financiers des activités de SI ? - Autres informations utiles ?	- Exemple d'activités menées en France inspirées des activités menées à l'international ? - Modalités de transmission entre les projets/équipes SI et les projets/équipes France ? - Typologie des partenaires ? - Galaxie des bailleurs ? (Cloisonnement ? transversalité ?)	Illustrations spécifiques Organigramme France ? vs organigramme global ?																									
IMPACTS : VERS UNE LECTURE DE TYPE ODD/ENJEUX COMMUNS ? - Quelles pratiques de suivi-évaluation avez-vous de vos activités en France ? (de même type de pour la SI (évaluation par résultat, par effet/impact, par chemin de changements). - Utilisez-vous les ODD pour inscrire vos activités dans le cadre « Horizon 2030 » ? A l'international ? En France ? - Si oui, jusqu'où utilisez-vous ce cadre : à l'échelle des ODD (17) ? Des cibles (169) ? Des indicateurs (232) ?		Illustrations spécifiques Cf. Lien avec question en P.1 ODD ici ODD là-bas Le même ?																									
BILAN / PERSPECTIVES - Quelles sont les plus et les moins-values de vos expériences de SI dans vos activités France ? <table border="1"> <thead> <tr> <th>Au sujet des...</th> <th>Atouts ?</th> <th>Contraintes ?</th> <th>Commentaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Suivi-évaluation ?</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Pratiques partenariales (Dynamiques multi-acteurs ?)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gouvernance interne ? (Organisation, profil...)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Partenaires financiers</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> - Selon vous, est-ce que vous pensez développer les activités en France à l'avenir ? - o Si oui : où ? comment ? dans quel domaine d'action (ODD) ? En lien avec vos programmes de SI ? - o Si non : pourquoi				Au sujet des...	Atouts ?	Contraintes ?	Commentaires	Suivi-évaluation ?				Pratiques partenariales (Dynamiques multi-acteurs ?)				Gouvernance interne ? (Organisation, profil...)				Partenaires financiers				Autres			
Au sujet des...	Atouts ?	Contraintes ?	Commentaires																								
Suivi-évaluation ?																											
Pratiques partenariales (Dynamiques multi-acteurs ?)																											
Gouvernance interne ? (Organisation, profil...)																											
Partenaires financiers																											
Autres																											

Typologie de l'action des membres du Groupe *initiatives* en France



Dates de création des différentes organisations membres du Gi et de démarrage de leurs actions/réflexions de travail en France (selon les réponses au questionnaire de la fiche organisation (voir méthode de collecte), réponses de 9 organisations sur les 16 membres du Gi).

Les membres du Groupe *initiatives* se caractérisent par la diversité de leurs profils et de leurs approches, allant du développement agricole et rural à la transition écologique, en passant par l'éducation ou la formation, et l'accompagnement des collectivités ou d'initiatives de la société civile. Cette pluralité se traduit par des parcours variés sur le territoire français : un peu plus de la moitié y ont développé des activités dès leur création, par des actions d'ECSI ou de coopération décentralisée, d'autres plus récemment, en lien avec la convergence croissante des enjeux locaux et internationaux.

Ainsi, certaines organisations peuvent agir en France afin de :

- 1/ contribuer à des projets là-bas (coopérations décentralisées, accompagnement des collectivités territoriales, appui méthodologique aux associations locales, formation, etc),
- 2/ chercher à agir en France selon les mêmes dynamiques qu'à l'international (formation, appui à des projets/ démarches ou programme de collectivités locales, formalisation de filières, transposition d'outils ou solutions techniques, etc) ou
- 3/ chercher à travailler en même temps sur des défis partagés, en transposant et/ou mutualisant certaines stratégies ou outils de l'international au territoire national, en métropole ou dans les territoires d'outre-mer.

I. LES ORGANISATIONS QUI MÈNENT DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS DEPUIS LEURS CRÉATIONS

Dans certains cas, c'est la demande des acteurs locaux qui a motivé leur implication, cherchant à traiter les enjeux climatiques et sociaux de manière cohérente entre territoires du Nord et du Sud. Dans d'autres, c'est le souhait de valoriser des savoir-faire locaux spécifiques pour contribuer à la transition écologique globale des territoires et de renforcer la cohérence entre action locale et engagement international. Les ancrages régionaux en France sont souvent liés à la localisation des sièges sociaux des structures. Les activités s'inscrivent dans des dynamiques de développement local déjà existantes, à partir de réseaux ou de consortiums multi-acteurs, de partenariats avec des collectivités territoriales, des établissements scolaires, des universités ou d'autres ONG.



Le Grdr, fondé en 1969, ses premières initiatives ont accompagné les travailleurs migrants originaires d'Afrique de l'Ouest à travers des cours de langue, des formations techniques et un appui à leur insertion socio-économique. Dès 2000, ces actions ont été pleinement intégrées dans les statuts de l'association, qui reconnaît les diasporas comme acteurs à part entière du développement ici et là-bas.



Le CRAterre, créé en 1979, a dès le début articulé recherche, formation et appui aux territoires en France et à l'international, notamment dans les régions à forte tradition constructive en terre crue. Ses interventions contribuent à la valorisation de savoir-faire locaux en s'appuyant sur les Cultures Constructives Locales, afin de répondre aux défis globaux liés à l'environnement, à la diversité culturelle et à la lutte contre les inégalités.



De son côté, Le Partenariat, né en 1981 à la suite d'un jumelage entre Lille et Saint-Louis du Sénégal, a très tôt fait de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) un axe fort de son action en France. Depuis 2005, son Centre Gaïa à Lille constitue un lieu de référence pour la sensibilisation immersive aux enjeux de solidarité mondiale.



Le Geres, créé en 1976 à Marseille, a également inscrit très tôt son action en France dans une vision globale de la transition énergétique. Ses projets en région Provence-Alpes-Côte d'Azur autour des énergies renouvelables, de la rénovation énergétique ou de la lutte contre la précarité énergétique, illustrent la volonté de traiter les enjeux climatiques de manière cohérente entre territoires du Nord et du Sud.



Ciedel

Le CIEDEL, fondé en 1990, a lui aussi combiné dès l'origine formation et accompagnement d'acteurs en France et à l'international, en travaillant étroitement avec des collectivités territoriales et des institutions d'enseignement supérieur sur le développement local et la coopération décentralisée.



Enfin, AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières), a toujours développé une activité de sensibilisation en France, renforcée depuis la fusion de 2012 autour de l'ECSI et des questions de transition agroécologique.

II. RENFORCEMENT DE L'ACTION EN FRANCE EN LIEN AVEC LA CONVERGENCE CROISSANTE DES ENJEUX EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

D'autres membres du Groupe *initiatives* ont développé plus récemment un engagement visible en France, souvent à partir de leurs expériences internationales ou de la proximité constatée avec des enjeux sociaux, économiques et environnementaux locaux. Cet engagement a d'abord pris la forme d'initiatives ponctuelles — formation, éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), ou coopération décentralisée — portées par des dynamiques internes (fusion, renforcement de l'ancrage territorial) ou des opportunités externes (partenariats, appels à projets). Progressivement, ces actions se sont structurées et élargies, permettant de transférer et d'adapter les savoir-faire développés à l'international au contexte français, tout en consolidant leur impact et leur cohérence territoriale.

L'IRAM mène depuis plus de trente ans des actions de formation en France, mais c'est à partir des années 2000 qu'il s'est investi dans l'appui à la coopération décentralisée. Ainsi plusieurs coopérations décentralisées ont été accompagnées par l'IRAM, avec des dynamiques singulières, par exemple les régions Picardie - Koni Madaoua (Niger) et PACA - Tanger/Tétouan (Maroc). Depuis 2023, il a engagé une réflexion pour mieux structurer ses activités nationales, notamment autour des thématiques partagées entre Nord et Sud : systèmes alimentaires, agriculture durable, précarité et transition écologique, gestion et gouvernance des ressources naturelles, pastoralisme, implication des jeunes autour de ces enjeux. Agrisud International, historiquement tournée vers le développement agricole dans les pays du Sud, a intégré en 2018 des actions d'ECSI en France. Ces initiatives sont centrées sur la sensibilisation et le plaidoyer pour des systèmes alimentaires durables. Enfin, Initiatives Développement (ID) s'est engagée en France à partir de 2019, dans une logique de cohérence avec ses actions internationales et de renforcement de son ancrage territorial en région Nouvelle-Aquitaine, autour des transitions écologiques et citoyennes.

III. UNE LECTURE HOLISTIQUE DES ENJEUX GLOBAUX PAR LE PRISME DES ODD QUI FACILITE L'ADAPTATION DE PROJETS EN FRANCE

Les besoins toujours plus pressants en France, notamment en matière d'insertion des personnes migrantes, d'inclusion sociale ou de transition écologique, ainsi qu'une volonté de plus en plus marquée des membres d'inclure les enjeux globaux dans les actions à l'échelle mondiale constituent un environnement propice à la valorisation de l'expertise des Organisations de Solidarité Internationale (OSI) dans ces domaines. L'approche « intégrée » du développement durable, en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) qu'un tiers des organisations répondantes utilisent de manière systématique pour structurer leurs projets, est par exemple valorisable dans ce contexte.

IV. DES PARTAGES DE COMPÉTENCES, DE MÉTHODES, PROCESSUS, OUTILS ET SOLUTIONS TECHNIQUES ESSENTIELS POUR CONSTRUIRE DES PONTS ENTRE TERRITOIRES.

Toujours dans l'objectif de répondre aux enjeux globaux, les organisations répondantes considèrent comme un levier le fait de pouvoir adapter au contexte français des pratiques éprouvées à l'international. On peut citer par exemple les serres bioclimatiques du Geres, l'expertise en habitat de CRAterre et la formation à la gestion de projet dans le cas de l'IRAM. La mise en dialogue des acteurs permet également le partage de compétences des acteurs des territoires et est mise en œuvre par certaines organisations dont l'IRAM et le Grdr à travers des « dialogues politiques et voyages croisés » ou « missions double-espace ».

Le Grdr développe une approche fondée sur les continuités entre territoires de départ et d'accueil, en considérant les migrants comme des acteurs de développement ici et là-bas. Cette logique dite du « double-espace » alimente plusieurs types de projets croisés : comparaison des formes d'économie informelle entre quartiers populaires en France et villes africaines ; échanges sur les politiques de jeunesse, les circuits courts ou l'économie sociale et solidaire ; valorisation des diasporas dans les dispositifs de coopération décentralisée. Ces actions permettent de faire circuler des savoirs, d'alimenter des diagnostics communs, et de mobiliser des expériences utiles à l'élaboration de politiques publiques.

Les actions en France du GERES sont directement inspirées des expériences internationales : certaines solutions techniques développées dans d'autres contextes (serres bioclimatiques himalayennes, solutions de rafraîchissement passif en climat chaud, méthodes d'accompagnement des ménages à la maîtrise d'usage) ont été adaptées et mises en œuvre dans des territoires français. Inversement, les projets conduits en France alimentent aussi la réflexion sur les modalités d'intervention du Geres à l'international, notamment à travers des approches croisées en ingénierie sociale, action pilote et montée en échelle, diagnostic territorial, ou intégration du genre.

Les organisations adaptent en France les outils, méthodes et dispositifs élaborés à l'international (formation, diagnostic, accompagnement stratégique, solutions techniques, suivi et évaluation). Elles mobilisent par exemple des ressources humaines ayant une expérience internationale et des compétences fortes en approches participatives

ou en suivi évaluation dans le cadre d'exercice de renforcement des capacités, notamment auprès des collectivités locales (ex : CIEDEL, IRAM).

V. L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ECSI) : UN PILIER CENTRAL DE L'ACTION EN FRANCE DES MEMBRES DU GROUPE INITIATIVES

Les deux-tiers des organisations répondantes ont souligné que l'ECSI est fondamentale dans leurs activités en France. En lien étroit avec les actions internationales, elle permet d'aborder les enjeux globaux à travers divers mécanismes : formation, sensibilisation, concertation, etc., en direction de publics variés (scolaires, enseignants, grand public, professionnels, etc). Les thématiques abordées telles que les enjeux des migrations, la transition écologique, l'alimentation durable et la solidarité internationale de manière générale, sont portées par des structures comme Le Partenariat, AVSF, Agrisud, l'IRAM ou le Grdr.

Les activités du Partenariat - Centre Gaïa en France relèvent principalement de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et combinent plusieurs approches : ateliers immersifs pour élèves, conception et animation d'outils pédagogiques, formations civiques pour volontaires, accompagnement des jeunes dans leurs projets de solidarité internationale, ainsi que participation à des partenariats européens pour développer et diffuser ces outils éducatifs.

VI. UNE DIVERSITÉ DE PARTENAIRES POUR DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS EN FRANCE DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (OSI)

Elles collaborent principalement avec des collectivités territoriales, des structures éducatives et de recherche, ainsi qu'avec des réseaux associatifs. L'articulation entre recherche, formation et action de terrain favorise ainsi une dynamique d'apprentissages mutuels, où les expériences locales et internationales se nourrissent réciproquement pour promouvoir des pratiques soutenables, cohérentes en fonction des contextes spécifiques et inclusives.

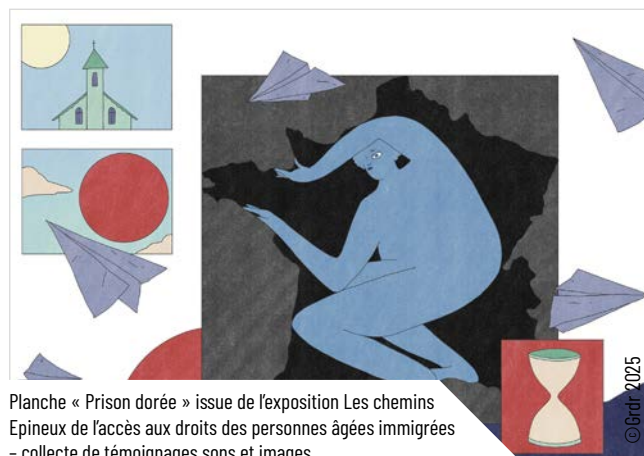


Planche « Prison dorée » issue de l'exposition Les chemins Epineux de l'accès aux droits des personnes âgées immigrées - collecte de témoignages sons et images



Écopavillon Typha, prototype expérimental et démonstrateur employant des techniques constructives avec terre et fibre, Diamniadio, 2019.

CRAterre est constitué en association et également en équipe de recherche éponyme au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble. Les expériences de terrain de CRAterre alimentent les contenus pédagogiques et les projets de recherche, tandis que les compréhensions scientifiques ou les contributions aux normes techniques en France peuvent nourrir les stratégies ou actions réalisées ailleurs. Ces inspirations mutuelles favorisent une approche transversale, fondée sur les principes de soutenabilité et d'une plus grande équité sociale, en valorisant les diversités culturelles locales notamment par le renforcement et l'adaptation des savoirs et savoir-faire locaux en s'appuyant sur des savoirs exogènes.

VII. LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (OSI) EN FRANCE SE HEURTE À PLUSIEURS CONTRAINTES STRUCTURELLES ET OPÉRATIONNELLES

Parmi elles figurent la nécessité de construire ou de consolider des réseaux de partenaires locaux, l'adaptation à des cadres financiers, administratifs et normatifs spécifiques aux bailleurs français, distincts de ceux observés à l'international, et la mobilisation de ressources humaines et financières dédiées pour assurer la continuité des projets. De plus, les contextes politiques, institutionnels et culturels peuvent compliquer l'adaptation des actions. De même, la mise en œuvre de dispositifs de suivi et évaluation, reste encore insuffisante, pouvant ainsi freiner la capitalisation des expériences et l'évolution des projets. S'y ajoutent des obstacles pratiques tels que les cloisonnements entre coopération internationale et politiques locales, les contraintes

administratives pour la mobilité internationale, les difficultés de dialogue interculturel sur certains territoires, etc. La diversité des acteurs et la fragmentation des financements rendent quant à elles, complexe la consolidation d'une action cohérente.

Cependant, il est identifié que l'ECSI conserve un potentiel important pour le renforcement des actions en France. En effet, certains enjeux qui étaient jusque-là considérés dans des régions précises le sont maintenant dans la majeure partie de la planète. Par conséquent, l'ECSI et le plaidoyer deviennent de forts potentiels pour répondre à ces enjeux communs auprès de divers acteurs (citoyens, institutionnels, etc).

Parallèlement, l'adaptation en France de solutions éprouvées à l'international (dans les domaines de l'habitat, de la transition énergétique, de l'inclusion sociale, de l'agriculture dans des écosystèmes spécifiques, etc.) ouvre des opportunités concrètes d'action, via la production de ressources (guides, formations, études) et la capitalisation d'expériences internationales.

Table-ronde : faire converger les solidarités

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES ORGANISÉE LE 23 JUIN 2025

Modération : Nathalie Dupont, Administratrice au CIEDEL

Intervenants :

- Agnès Belaid, Responsable du programme Coopérer Autrement en Acteurs du Changement (CFSI)
- Cybèle Leclerc, chargée de mission au FORIM
- Elizabeth Flores, Docteure en Géographie, Coordinatrice du programme APID (Appui aux Initiatives des Diasporas au FORIM)
- Mams Yaffa, Président fondateur d'Esprit d'Ébène

Organisée dans le but d'animer un dialogue entre les organisations membres du Groupe *initiatives* et d'autres acteurs de solidarité et de coopération internationale, ce temps a permis d'élargir l'angle et la dimension initiale de la thématique à d'autres positionnements et actions autour de la convergence des solidarités.

L'objectif de cette table ronde était de présenter et de comprendre les expériences d'organisations non-membres du Gi mais particulièrement engagées dans des réflexions et travaux de solidarité sur les territoires ici autant que là-bas.



Journée d'Étude dédiée à cette édition du Traverses visant à faire un point sur la collecte de données et avancer sur les réflexions de changement des pratiques et stratégies des ONG et OSC.

I. UNE CONVERGENCE DES SOLIDARITÉS AUTOUR DES DIASPORAS AU CŒUR DU DOUBLE-ESPACE

Lorsqu'on parle de double-espace ou de transnationalité, il y a des acteurs particulièrement ancrés dans cette dynamique : les diasporas qui, à travers leurs parcours de migration, constituent des ponts naturels entre les territoires. Bien que cela reste discret, et mérite d'être largement partagé, elles sont les artisans de dynamiques de co-développement entre territoires d'origine et d'installation et sur chacun des territoires car bien souvent, aux devants des enjeux d'insertion socioéconomique, de cohésion sociale et de sécurisation des moyens d'existence.

Cybèle Leclerc et Elizabeth Flores rappellent que le FORIM (Forum des Organisations de Solidarité Internationale (OSI) issues des Migrations) réunit de nombreuses OSIM et promeut une approche ancrée à la fois ici et là-bas. Anciennement constitués d'associations de ressortissants de "première génération", le FORIM observe depuis plusieurs années un renouvellement générationnel avec des associations fondées par des

jeunes de "deuxième génération", nés en France de parents immigrés. Ce renouvellement générationnel entraîne un renouvellement des positionnements et des actions qui se trouvent plus marqués sur le territoire français, en parallèle de projets internationaux. Ainsi, à titre d'exemple, des jeunes membres d'une association de ressortissants capverdiens avaient organisé un salon de l'emploi en France et ont répliqué cette action, par la suite avec des jeunes au Cap-Vert.

La charte du FORIM le dit clairement : « il n'y a aucune hiérarchie entre l'action menée en France et celle conduite dans les pays d'origine », elles sont complémentaires. La démarche du FORIM consiste ainsi à renforcer le dialogue entre les acteurs des territoires français et ceux des pays d'origine, à mieux connaître les acteurs issus des migrations et à développer des partenariats réciproques. Le FORIM agit autant sur le plan du renforcement de capacités (plaidoyer, communication, éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, financement) que sur l'accompagnement d'initiatives culturelles, formatives et citoyennes portées par les diasporas.

Cette posture de "double espace" pose la question du positionnement : les diasporas agissent à la fois comme acteurs du développement local en France et comme ponts entre territoires. Le FORIM plaide pour que les collectivités et les institutions françaises reconnaissent pleinement cette spécificité et la valorisent dans leurs politiques de coopération au profit de la convergence des solidarités.

Mams Yaffa, fondateur d'Esprit d'Ébène, raconte le parcours de son association née il y a plus de 25 ans dans le quartier parisien de la Goutte d'Or. Initialement centrée sur l'insertion des jeunes de la seconde génération, notamment dans le lien avec les entreprises et collectivités, l'association a rapidement développé des actions interculturelles et d'insertion économique des publics jeunes présents dans les quartiers populaires. Cela avant d'étendre son action à l'international par le biais de luttes et de sensibilisations qui touchaient les diasporas en France dans le prolongement des populations déjà fortement exposées dans les pays d'origine. Ainsi, Esprit d'Ébène s'inscrit dans une démarche de lutte contre le paludisme et de prévention contre la dépigmentation de la peau aux côtés d'autres acteurs locaux et internationaux.

II. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE : UNE CONTINUITÉ DES ACTIONS LOCALES ENTRE LES TERRITOIRES

Cette articulation entre ici et là-bas s'est imposée naturellement : les diasporas incarnent ce lien vivant entre les deux espaces. Pour Mams Yaffa, la solidarité est intrinsèque à l'identité diasporique, et la deuxième génération, plus ancrée en France, fait émerger de nouveaux enjeux : insertion économique, sociale et culturelle en plus de liens solidaires qui demeurent avec les territoires d'origine, à l'instar des premières générations de migrants qui ont initié ces ponts solidaires dès leur installation en Europe.

Agnès Belaid (CFSI) revient ensuite sur les démarches du programme Coopérer Autrement en Acteurs du Changement, qui vise à renouveler les postures des acteurs de la solidarité internationale. Le Comité Français pour la Solidarité Internationale, est un réseau constitué de 26 acteurs de natures diverses engagés ensemble dans la création d'espaces collectifs. Le CFSI a animé dans le temps plusieurs PCPA – programmes Communs Pluri acteurs, financés par l'AFD. Madame Belaid souligne la nécessité de passer d'une logique d'aide à une réelle coopération, en valorisant les complémentarités entre acteurs et territoires.

Le CFSI s'appuie sur des dispositifs d'animation multi-acteurs et un fonds de soutien à projets favorisant l'expérimentation de nouvelles pratiques.

Un exemple emblématique est évoqué : un partenariat entre une association péruvienne et l'association BATIK à Marseille, autour de problématiques communes de gestion des déchets, de transport et de problématiques des jeunes. Ces échanges, entre quartiers populaires de Marseille et communautés péruviennes, ont permis une mise en dialogue des expériences et un repositionnement des acteurs français comme facilitateurs plutôt que initiateurs à l'international.

Pour Agnès Belaid, ce changement de posture interroge profondément la coopération internationale, souvent enfermée dans une approche "projet", alors qu'il s'agit avant tout de créer des cadres de dialogue et de co-construction durables, un rôle tout indiqué pour les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) afin de valoriser les actions locales nées sur les territoires et les renforcer.

III. LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Interrogés sur le rôle des collectivités territoriales, les intervenants s'accordent sur l'importance de leur implication dans les projets de solidarité locale et internationale, tout en soulignant les écarts de temporalité et de pratiques qui peuvent être observés dans le cadre des actions menées.

Pour le CFSI, les collectivités peuvent jouer un rôle d'appui à la cohésion sociale et à l'animation locale, mais les liens restent souvent fragiles, dépendants des équipes politiques et des cadres administratifs. Les associations de terrain, elles, vont souvent plus vite et expérimentent davantage que les institutions.

Mams Yaffa note que ce sont fréquemment les structures diasporiques qui ont entraîné les collectivités dans la coopération internationale, leur donnant ainsi un angle et une portée sur la scène internationale. Parfois ces mêmes collectivités ne sont pas outillées pour aller chercher les acteurs de solidarité de leurs territoires qui peinent à s'inscrire dans une construction formelle et attendue. C'est faire impasse sur des forces vives des territoires qui contribuent pourtant à porter les dynamiques de solidarité. Il s'agit par exemple de groupements de jeunes vivant dans des quartiers populaires qui effectuent des maraudes ou d'autres actions locales portées souvent par des publics marginalisés.

Le FORIM appuie cette idée que la coopération décentralisée gagnerait à s'appuyer sur les acteurs déjà présents dans le codéveloppement, formels ou informels mais les cadres légaux et administratifs français, souvent cloisonnés, compliquent le travail transversal avec plusieurs publics et services. Les processus sont longs, et les nouveaux acteurs peinent à trouver leur place dans des dispositifs de financement rigides.

IV. FAIRE CONVERGER LES SOLIDARITÉS : APPRENTISSAGES CROISÉS ET RÉCIPROCITÉ

Travailler en France permet aux acteurs de solidarité internationale de repenser leurs pratiques et de s'ouvrir à d'autres cultures et méthodes d'action. Inversement, l'expérience internationale nourrit une meilleure compréhension des enjeux locaux et renforce l'adaptabilité des pratiques. Les exemples sont nombreux : les jeunes ayant participé à des chantiers internationaux reviennent souvent plus insérés et engagés dans leur environnement local (CFSI), "des pratiques culturelles là-bas concernant la résolution de conflits sont appliquées dans des quartiers ici, des pratiques là-bas sont remises en questions par des débats d'ici", c'est ainsi qu'un programme a été monté par l'association ACZA, à l'initiative de sa fondatrice, originaire de Côte d'Ivoire, pour favoriser la reconversion d'exciseuses en accoucheuses. Ces expériences deviennent des canaux de promotion de la justice et de la cohésion sociale, que ce soit en France ou à l'international avec comme ligne de fond ces échanges et compréhensions interculturelles.

Enfin, la discussion aborde des enjeux émergents tels que la vision décoloniale de la coopération. Le GRET invite à s'interroger sur "les valeurs communes sur lesquelles se fonde l'action". Agnès Belaid reconnaît que les approches restent souvent "très franco-françaises" et appelle à revoir les postures ainsi qu'à explorer de véritables réciprocity dans les partenariats.

Positionnement & enjeux stratégiques

I. REPENSER LE POSITIONNEMENT : UNE LÉGITIMITÉ EN CONSTRUCTION

Les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) historiquement engagées à l'étranger s'interrogent de plus en plus sur leur place et leur rôle en France, sur la légitimité de renforcer des actions en France en tant qu'organisation de solidarité internationale. Cette évolution n'est pas encore stabilisée : elle questionne leurs identités, leurs missions et les raisons d'agir simultanément « ici et là-bas », quels seraient les éléments déclencheurs en fonction des historiques de chaque organisation. Pour beaucoup, il s'agit d'un mouvement à la fois stratégique et nécessaire, né de la prise de conscience que les vulnérabilités – sociales, économiques, écologiques – sont interconnectées à l'échelle mondiale.

La précarité alimentaire, l'accès au logement, les inégalités de genre ou les effets du changement climatique concernent aussi bien les territoires des Sud que ceux des Nord. Cette demande sociale universelle offre un socle commun pour légitimer des actions croisées, tout en obligeant les organisations à repenser leur posture. Agir en France ne doit pas reproduire les schémas d'intervention du Sud, mais s'appuyer sur les compétences accumulées : ingénierie de projet participatif, travail avec les communautés, approches interculturelles et partenariales.

Cette réflexion sur le positionnement interroge aussi la valeur ajoutée spécifique des OSI : qu'apportent-elles, dans le contexte français, à la transition écologique et sociale, à la lutte contre l'exclusion ou à la construction de territoires solidaires ? Pour y répondre, elles doivent renforcer les coopérations locales, identifier les réseaux et les savoirs au niveau national avec lesquels et sur lesquels elles peuvent intervenir, clarifier leur discours sur la réciprocité des apprentissages Nord/Sud en faisant valoir leurs compétences interculturelles, et mieux documenter leurs impacts sociaux et citoyens. La démarche de plaidoyer est également ressortie pour mieux impliquer des acteurs de la recherche, notamment, ainsi que sur l'identification des acteurs publics concernant des appels d'offres spécifiques auxquels les organisations sont en mesure d'apporter leurs savoir-faire. Ce travail de légitimation reste un chantier collectif à mener dans la durée.

Les OSI en France disposent d'atouts réels. Leur ancrage local et leur expertise interculturelle facilitent l'adaptation aux contextes et la compréhension fine des dynamiques sociales, puisqu'elles connaissent divers contextes ainsi que leurs interdépendances et incidences respectives au niveau global (adaptation aux changements climatiques, migrations, application de savoirs et savoir-faire dans de nouveaux contextes). Elles s'appuient sur des réseaux d'acteurs reconnus dans la coopération internationale, avec une solide expérience des enjeux globaux tels que le climat, l'alimentation ou l'habitat durable. Leurs méthodes éprouvées de capitalisation, de formation et de concertation, ainsi que leur capacité à collaborer avec les diasporas, renforcent leur légitimité et leur impact, y compris d'un point de vue global.

Mais ces forces coexistent avec des fragilités persistantes :

- Un déséquilibre entre les ambitions affichées (agir en France et à l'international) et la réalité (des actions encore largement

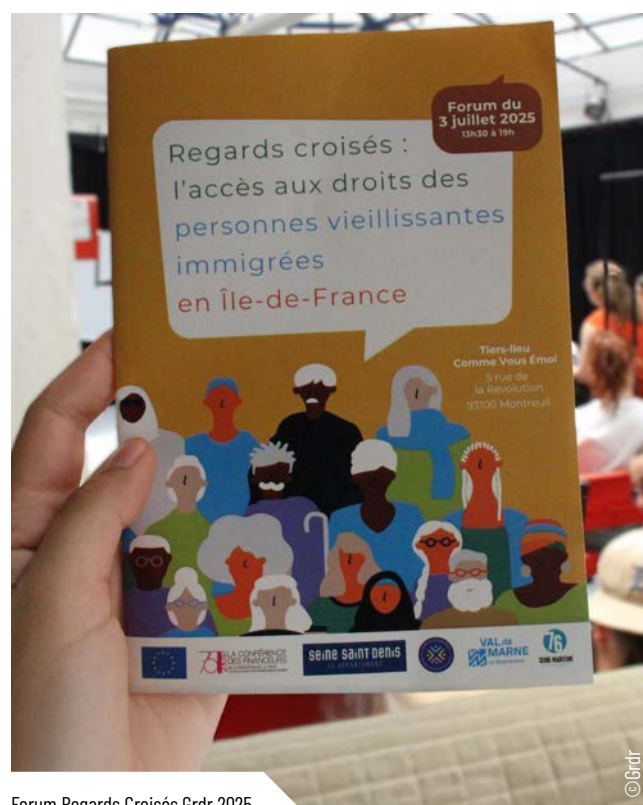
concentrées à l'étranger). L'enjeu réside donc dans la capacité des Organisations de Solidarité Internationale (OSI) à investir sur leurs capacités de travailler en proximité avec les acteurs de terrain locaux, ici et là-bas, afin de faire réseau.

- Un maillage national de l'action des organisations de SI peu structuré, considérant un manque de mécanismes de mutualisation ou de relais croisés entre régions,
- Des ressources humaines et financières limitées,
- Une visibilité insuffisante auprès des bailleurs et institutions françaises demande de clarifier l'adaptation des diverses expertises aux contextes locaux nationaux.

Ces limites restreignent la capacité à mutualiser les expériences et à construire une stratégie cohérente à l'échelle du territoire national.

Pourtant, les opportunités ne manquent pas. Les OSI peuvent renforcer leurs liens avec le monde académique (universités et instituts de recherche), les collectivités et les citoyens par diverses pratiques, qu'elles soient techniques ou ciblées sur les aspects sociaux, organisationnels ou de gouvernance.

Une des pistes à explorer est donc de mieux cartographier les acteurs, financements et commanditaires tout en déployant un travail de plaidoyer ancré dans les pratiques développées par les Organisations de Solidarité Internationale (OSI). Une seconde étape peut consister à faire évoluer nos postures en France afin de se présenter comme des professionnels accompagnateurs d'organisations qui agissent déjà à l'échelle nationale et de mobiliser plus largement, notamment au travers de l'ECSI.



Forum Regards Croisés Grdr 2025



Centre d'information touristique, Kilwa, Tanzanie, 2016.

© Sébastien Morisset, CIPAterre.



Cultures constructives locales : reconnaissance et réappropriation des savoirs et savoir-faire

Depuis sa création en 1979 à Grenoble, CRAterre, Centre international de la construction terre, s'affirme comme un acteur central de la valorisation de l'architecture en terre crue et plus largement des cultures constructives locales. Cette approche est issue d'une vision où les savoirs situés et les connaissances, les savoir-faire et pratiques vernaculaires sont considérés comme des leviers contemporains afin de répondre aux défis globaux concernant l'environnement, la diversité culturelle et les inégalités sociales.

L'originalité de CRAterre réside dans sa capacité à articuler deux échelles : les savoirs issus de projets de terrain, menés sur les cinq continents, nourrissent la recherche en France mais aussi dans les universités partenaires à l'étranger et renforcent les démarches d'innovation dans l'éco-construction et la formation. Réciproquement, les outils pédagogiques, scientifiques et normatifs élaborés sur la base de ces expériences et réflexions sont mis au service des communautés, des praticiens et décideurs locaux.

Cette approche itérative, fondée sur la réciprocité, remet en question la hiérarchie conventionnelle entre « savoirs experts » et « connaissances vernaculaires ». Elle invite à repenser la production en architecture, à partir des expériences et intelligences issues des territoires. Les savoirs convoqués, éprouvés sur le terrain et porteurs de solutions face aux grands enjeux planétaires, peinent encore à obtenir une pleine légitimité académique ou une intégration dans le secteur formel de la construction, où leur reconnaissance reste à consolider.

Etudes de cas¹ :

Les projets présentés dans cette étude de cas illustrent cette approche itérative :

- D'une part, un contrat-cadre avec le Global Shelter Cluster visant l'appui aux dynamiques d'autorelèvement, dans les pays affectés par des catastrophes
- D'autre part, une recherche sur le patrimoine construit en terre dans la région du Dauphiné en France visant à documenter et valoriser les savoirs constructifs locaux.

Menés dans des contextes différents, ces projets ont tous deux cherché à faire évoluer le cadre administratif, normatif et de connaissances pour adapter les pratiques et favoriser la réappropriation des savoirs et savoir-faire locaux.

Les convergences se lisent dans la grille accessible en annexe parmi lesquelles nous relevons :

- La documentation des forces locales et des savoirs identifiés : cette démarche permet d'appuyer à l'international les stratégies d'autorelèvement face à des catastrophes, en faisant appel à l'auto-construction et en France à établir des processus de rétro-ingénierie en s'appuyant sur des savoir-faire traditionnels pour développer des projets d'habitat contemporains.



© CRAterre

Domaine de la Terre. Projet d'habitat Social de 64 logements en terre, réalisé à l'Isle d'Abeau, en 1980-1982

1. La grille d'étude de cas concernant ces projets est consultable en annexe.

- Des outils de collecte de données, comme les outils de diagnostics territoriaux, appliqués à diverses échelles (du territoire à l'architecture) évoluent à chaque utilisation ou contexte d'utilisation. L'ici et là-bas se nourrissent mutuellement puisque les savoirs documentés, leurs spécificités et innovations, servent à nourrir les réflexions dans d'autres contextes (accès à de nouvelles pratiques, de nouveaux savoirs, disponibilité de nouveaux matériaux, etc.).
- Par la validation scientifique et normative dans les différents contextes, des bonnes pratiques sont diffusées à l'international et un travail dans le cadre normatif est réalisé en France, s'appuyant, ici et là-bas, sur les expériences constructives menées sur le terrain. L'un des résultats alimenté par ces expériences sur le terrain et processus de laboratoires d'analyses, les livres le *Traité de construction en terre* (CRAterre, éd. Parenthèses, 1989) et *Bâtir en Terre* (Fontaine et Anger, éd. Belin, 2010) permettent de diffuser et valoriser les résultats scientifiques.

Parmi les divergences rencontrées, celles-ci surgissent du fait des diversités culturelles et conjoncturelles rencontrées dans chaque contexte. En effet, dans les deux contextes, les actions menées cherchent à valider l'insertion du matériau terre et des pratiques associées dans un cadre formalisé via un plaidoyer et des actions en direction des universitaires et des décideurs locaux. Néanmoins :

- À l'international, les publics cible sont d'abord les communautés locales et le secteur informel,
- Quand en France, les actions sont tournées vers les acteurs de la filière de la construction formelle.

La différence réside dans le fait que, en France, nous nous appuyons sur un savoir qui n'est plus vraiment le fait des gens, mais plutôt sur un patrimoine qui peut être utile à répondre aux enjeux d'aujourd'hui, alors qu'à l'étranger et dans les situations de solidarité internationale, nous accompagnons des dynamiques locales existantes ou en déclin. Dans un sens, en France, les gens ont le choix. Dans la solidarité internationale, la majorité de nos publics cibles à l'étranger se trouvent face à une conjoncture beaucoup plus pressante.

Cette situation singulière illustre comment une organisation française peut conjuguer ancrage local et rayonnement global, en plaçant la coopération, la durabilité et la transmission des savoirs au cœur de son action.



Figure 2 : Pays où ont été mise à disposition des acteurs locaux les études portant sur les dynamiques locales de production de l'habitat.

Les partenariats au cœur de l'action locale des Organisations de Solidarité Internationale (OSI)

I. REPENSER LA SOLIDARITÉ À L'ÉCHELLE NATIONALE : VERS UNE CONTINUITÉ ENTRE LE LOCAL ET L'INTERNATIONAL

La question des partenariats constitue un pilier central pour repenser l'action des Organisations de Solidarité Internationale (OSI) en France. Elle s'inscrit pleinement dans le principe même de solidarité, qui suppose une interdépendance entre les territoires et les acteurs.

Les OSI, historiquement tournées vers l'action à l'étranger, sont désormais amenées à renforcer leur présence sur le territoire national, notamment dans un contexte où les inégalités sociales, environnementales et économiques s'expriment de manière plus prononcée au niveau local.

Cela pose plusieurs questions : avec qui agir ? Quelles complémentarités développer ? Quelles plus-values apporter à un écosystème déjà riche d'acteurs ?

Cette réflexion appelle à une mise en cohérence des stratégies d'intervention des OSI avec celles des acteurs français de la solidarité, afin de co-construire des projets porteurs d'impact au niveau local et également au niveau global quand il s'agit d'enjeux qui résonnent également sur d'autres territoires à l'international et d'inscrire la solidarité internationale dans les dynamiques de développement territorial.

II. IDENTIFIER ET COMPRENDRE LES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ SUR LES TERRITOIRES

Avant toute coopération, il est essentiel pour les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) de cartographier les acteurs de la solidarité en France et d'en comprendre les logiques d'action.

Les territoires français présentent une diversité d'acteurs, chacun jouant un rôle complémentaire :

- Les collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, régions) portent des politiques publiques de cohésion sociale, de développement durable et d'insertion qui offrent des cadres stratégiques aux initiatives partenariales.
- Le tissu associatif local, très dense, agit au plus près des besoins des habitants sur des champs variés : lutte contre la précarité, accès à l'emploi, inclusion numérique, alimentation durable, accueil des publics migrants, etc.
- Les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui participent à la construction de réponses innovantes d'insertion et de développement économique à l'échelle des territoires.
- Les services déconcentrés de l'État et les institutions publiques locales (Maisons de l'emploi, Pôle emploi, centres sociaux, missions locales, etc.) contribuent à la cohésion et à l'insertion socioéconomique des publics.

L'enjeu pour les organisations est de comprendre la place et les dynamiques propres à chacun de ces acteurs, d'identifier les dispositifs existants (contrats de ville, plans climat, schémas régionaux de développement économique, etc.), et d'envisager les types de partenariats possibles selon les thématiques abordées.

III. FAVORISER UN ANCRAGE TERRITORIAL ET UNE ENTRÉE THÉMATIQUE COHÉRENTE

Pour être reconnues et légitimes, les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) doivent construire un ancrage territorial réel, notamment autour de leurs sièges sociaux ou de leurs antennes locales. Cet ancrage doit s'appuyer sur une entrée thématique claire, permettant d'identifier les partenaires pertinents et de valoriser les compétences acquises à l'international.

Plusieurs organisations du Gi disposent souvent d'un savoir-faire adaptable :

- Gestion de projets dans des contextes fragiles,
- Travail avec des acteurs institutionnels peu outillés ou inexistantes,
- Approche participative et communautaire,
- Méthodes de diagnostic territorial et d'évaluation d'impact.

Ces expériences peuvent enrichir les pratiques locales en France, en particulier dans des territoires en tension sociale ou économique, ou en manque de coordination entre acteurs. Ainsi, les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) peuvent contribuer à relier des initiatives locales à une perspective internationale de solidarité et de transition.

IV. CONSTRUIRE DES PARTENARIATS ÉQUILIBRÉS ET OPÉRATIONNELS

Une démarche partenariale réussie repose sur une clarification des modalités de coopération entre les différents acteurs du territoire. Cela suppose de définir, de manière concertée, les objectifs communs, les rôles et responsabilités des acteurs mobilisés ainsi que les modalités de gouvernance et de contractualisation. La construction partenariale doit également encadrer les mécanismes de financement mobilisables en fonction des échelons territoriaux et des enjeux adressés. Ces partenariats doivent s'inscrire dans une logique d'équité et de réciprocité, où chaque acteur apporte ses compétences, ses réseaux et ses moyens, dans un rapport de complémentarité plutôt que de supervision, en accord avec le principe de subsidiarité des acteurs et des logiques d'intervention.

V. INSCRIRE L'ACTION DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (OSI) DANS LES DYNAMIQUES LOCALES DE SOLIDARITÉ

Agir dans la solidarité en France implique d'adopter une approche de développement local concertée et connectée. Il ne s'agit pas de changer d'échelle pour les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) mais de renforcer leurs actions localement. Les Organisations de Solidarité Internationale doivent s'intégrer dans les plans de développement territorial existants, en articulation avec les priorités des collectivités (transition écologique, inclusion sociale et économique...). Cela suppose également de mesurer l'impact des actions menées, à travers des dispositifs de suivi-évaluation adaptés et déjà fortement mobilisés dans le cadre de projets et programmes internationaux. Il s'agit de définir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs précis et de mettre en œuvre des dispositifs de suivi et d'évaluation adaptés aux acteurs et contextes locaux.

VI. VERS DES SOLIDARITÉS LOCALES ET INTERNATIONALES ARTICULÉES

Les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) ont un rôle stratégique à jouer dans la construction de ponts entre le local et le global, notamment dans le cadre de l'élargissement de leurs démarches partenariales nationales et internationales. Leur ancrage dans plusieurs espaces permet de rapprocher les acteurs et les enjeux de manière concrète et intégrée.

Encadré 2

La coopération décentralisée des collectivités territoriales : levier d'action du local à l'international

Destinée, à sa création, dans les années 50, à initier un processus de réconciliation entre les peuples allemands et français après la Seconde Guerre Mondiale, elle a ensuite successivement été étendue à des collectivités en Afrique, Asie et Amérique. Construites autour des aspirations des différentes collectivités en fonction de leurs spécificités démographiques et de leur tissu local d'associations, ces partenariats de solidarité internationale décentralisés sont depuis des instruments de dialogue et d'échange universels au cœur de la dynamique transnationale de la France. Les collectivités interviennent ainsi au titre de la compétence « d'action extérieure des collectivités territoriales » (AECT).

Elles peuvent ainsi nourrir un dialogue entre territoires, valorisant les apprentissages croisés et les initiatives de coopération décentralisée ou de réciprocité.



Récolte des pommes à la ferme de Chelles, Projet Cultiv'acteur _ Grdr



Jeunesse pour une Alimentation Durable et Engagée (JADE)

- **Période** : une année, démarrage en mars 2025

Depuis 1969, le **Grdr Migration – Citoyenneté – Développement** accompagne les dynamiques territoriales portées par les acteurs locaux² dans le Bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) puis sur le Littoral (Sénégal, Guinée Bissau, Guinée) ainsi que les associations de migrants en France. Le Grdr appuie ainsi plus d'une centaine de collectivités territoriales (communes, départements, régions), des associations de producteurs, de migrants engagés en faveur du développement, des groupements féminins et tous les acteurs impliqués à l'échelle locale afin de promouvoir et de défendre la citoyenneté de chacun, notamment des plus démunis. Autour du concept de double-espace, qui structure depuis sa création l'articulation géographique des actions du Grdr, les programmes et projets développés par l'organisation se sont construits à partir des parcours migratoires des populations et de leur rôle dans les dynamiques de solidarité transnationale. Ces échanges socioculturels, économiques, et ancrages multiples, entretenus depuis plusieurs décennies, constituent le fondement même de ce double-espace.

Ce projet, financé par le CFSI, s'inscrit dans une démarche de coopération territoriale entre le Conseil départemental de Ziguinchor et celui de la Seine-Saint-Denis, animé par le Grdr. Son ambition est de sensibiliser et mobiliser les jeunes autour des enjeux de transition écologique et alimentaire dans un cadre de dialogue et d'échanges de pratiques et de perception sur ces enjeux de préservation et de mise à profit durable des écosystèmes, contribuant aux ODD 2, 11, 12 et 13.

En s'appuyant sur un réseau d'acteurs engagés en faveur de systèmes alimentaires durables et équitables sur chacun des territoires, l'initiative vise à mettre en dialogue d'une part des jeunes des deux territoires et d'autre part des initiatives de l'économie sociale et solidaire et contribuer ainsi à rendre visible les interdépendances entre les acteurs transnationaux.

POINTS DE CONVERGENCE DES DEUX VERSANTS TERRITORIAUX DU PROJET JADE :

Objectifs communs :

Le projet vise, sur les deux espaces, à renforcer la souveraineté alimentaire, à favoriser des systèmes alimentaires durables et équitables, et à impliquer la jeunesse dans la réflexion sur les « futurs alimentaires ».

Dans les deux cas, l'alimentation est considérée comme un levier de cohésion territoriale, d'éducation et de citoyenneté.

Approche territoriale partagée :

Les deux démarches s'appuient sur une logique de politiques alimentaires territoriales (PAT).

- À Ziguinchor, il s'agit d'initier et formaliser une politique alimentaire locale intégrant les circuits courts et la valorisation des productions familiales.
- En Seine-Saint-Denis, le PAT départemental, déjà reconnu, structure une politique alimentaire inclusive centrée sur la jeunesse, la restauration collective et la résilience territoriale.

Acteurs mobilisés :

Des collectivités locales, établissements éducatifs, acteurs de la recherche, organisations de l'ESS et jeunes sont impliqués dans les deux contextes. Le lycée de Ziguinchor et le lycée de Sevran, l'Institut français de Ziguinchor et les collectivités partenaires constituent le cœur de cette coopération.



Atelier autour de la Mallette Rio Terra dans le cadre du projet JADE, octobre 2025



Atelier Rio Terra autour de la palmeraie animé par le Grdr dans le cadre du projet JADE, Lycée de Kenia à Ziguinchor, novembre 2025



Mallette pédagogique Rio Terra, outil ludique et participatif développé par le Grdr afin d'interroger et de transmettre les enjeux des littoraux ouest-africains.

2. Les services techniques de l'État, les élus locaux et les organisations de la société civile (coopératives, unions de coopératives, association des jeunes, associations de migrants....)

🔗 Méthodologie partagée :

Les deux territoires utilisent des outils pédagogiques communs (comme la mallette RIOTERRA³) pour favoriser une éducation croisée sur les pratiques agricoles, alimentaires et environnementales.

🔗 Résultats attendus :

Le projet doit déboucher sur :

- Une production commune (vidéos, mosaïques, initiatives locales) valorisant les visions croisées de la jeunesse.
- L'émergence de projets de solidarité alimentaire et de dialogues pérennes entre les territoires.

DIVERGENCES ET SPÉCIFICITÉS CONTEXTUELLES DU PROJET JADE :

🔗 Contextes socio-économiques locaux :

- En Seine-Saint-Denis, l'enjeu central est la lutte contre la précarité alimentaire et la réappropriation citoyenne du système alimentaire urbain dans un département marqué par la pauvreté et la diversité culturelle.
- À Ziguinchor, l'enjeu réside davantage dans la structuration du système alimentaire local autour de l'agriculture familiale, la transformation artisanale et la valorisation institutionnelle des circuits courts.

🔗 Niveau d'avancement de la politique alimentaire dans chacun des territoires :

- Le PAT de Seine-Saint-Denis est déjà une politique publique structurée et reconnue.
- À Ziguinchor, la démarche est émergente, cherchant à s'institutionnaliser avec l'appui du Grdr et du CIRAD.

🔗 Publics et leviers d'action :

- En France : l'action vise la jeunesse urbaine et scolaire, via la sensibilisation et la restauration collective.
- Au Sénégal : elle cible aussi les acteurs économiques locaux (productrices, transformatrices, restauratrices) et les collectivités rurales, avec une dimension économique et territoriale plus marquée.

LES PONTS ENTRE LES DEUX TERRITOIRES : UN PLAN ÉDUCATIF ET D'APPRENTISSAGE PARTAGÉ

🔗 Au niveau des contextes :

Les deux espaces subissent les effets des crises alimentaires, climatiques et économiques mondiales, renforçant la pertinence d'un apprentissage mutuel sur la résilience territoriale.

🔗 Au niveau des acteurs :

Les collectivités territoriales et acteurs de la société civile des deux rives collaborent dans une logique de coopération décentralisée Sud-Nord. La diaspora sénégalaise en Seine-Saint-Denis joue un rôle de passerelle stratégique entre les territoires.

🔗 Objectifs et résultats partagés :

Le projet contribue à relocaliser les systèmes alimentaires et à renforcer la démocratie alimentaire dans les deux territoires, tout en développant un cadre éducatif commun sur les transitions écologiques. La coproduction de savoirs et d'outils pédagogiques, les initiatives locales de solidarité alimentaire et la mise en réseau des jeunes constituent des résultats communs nourrissant une dynamique transnationale durable.

Le projet « Jeunesse pour une alimentation durable et engagée » illustre une coopération territoriale innovante qui relie deux contextes contrastés mais complémentaires.

En Seine-Saint-Denis, il s'agit de réinventer les modèles alimentaires urbains face à la précarité et à la surconsommation. À Ziguinchor, il s'agit de consolider la souveraineté alimentaire locale et de valoriser les pratiques agroécologiques. Entre les deux, se construit un espace d'apprentissage et de solidarité où les jeunes deviennent les vecteurs d'un dialogue global sur l'alimentation durable, incarnant la construction d'une citoyenneté alimentaire transnationale autour de défis communs et d'enjeux spécifiques.

3. RIOTERRA est une mallette pédagogique développée en 2024 par le Grdr. Elle est composée d'outils d'animations ludiques, dynamiques et adaptables selon les âges et les publics pour animer des ateliers sur cinq enjeux majeurs des littoraux du Sénégal et de la Guinée-Bissau : la mangrove, la palmeraie, les dynamiques et les enjeux des villes secondaires du littoral ouest-africain, les dynamiques et menaces de l'érosion côtière sur le littoral ouest-africain et la filière halieutique

Adapter les pratiques au contexte national

En ce qui concerne les pratiques, l'enjeu consiste à se pencher sur les ponts à créer entre les actions en France et à l'international en fonction des enjeux communs, des thématiques et domaines d'action, des méthodes et outils employés, ainsi que des atouts que des organisations de SI peuvent apporter au contexte français et également des difficultés qui se présentent.

Les enjeux concernent les droits humains (on pense à la jeunesse, la question de genre, la prise en compte des inégalités, de mobilité et de migration) et sur les enjeux liés à la résilience face au changement climatique, les transitions socio-environnementales, l'habitat au sens large et enfin sur l'écoute des Suds pluriels.

Ces enjeux peuvent être abordés, sur la base des expériences menées à l'international, via une approche par les communs, en s'appuyant sur des dynamiques participatives de co-production de connaissance, d'éducation populaire, sur les diasporas, etc. et être pensés dans le but de répondre à la critique de la solidarité internationale versus solidarité locale, en mettant à profit notre expertise que ce soit auprès d'acteurs publics ou privés, ou comme porteurs de projets pour faciliter l'accès aux financements à des associations d'envergure moindre, par exemple.

Les organisations souhaitent s'appuyer sur des logiques de co-opération, favoriser un ancrage local, développer des complémentarités et doivent notamment apprendre à adapter leurs rythmes et temps d'actions. Un

aspect également relevé est celui des pratiques de suivi et d'évaluation qui peuvent participer à donner plus de visibilité aux impacts d'actions menées en France, pratique moins structurée, de manière générale que dans le monde de la SI.

Différentes catégories sont donc ressorties avec, d'un côté, des enjeux, méthodes et outils associés ou transversaux, et de l'autre, les atouts et potentiels des ONG de SI pour l'action en France ainsi que les difficultés rencontrées ou pressenties.

I. ENJEUX, MÉTHODES ET OUTILS

1.A/ Enjeux globaux : Paix socio-environnementale, Lutte contre le repli sur soi, Adaptation aux contextes en évolution rapide, Défendre les solidarités face à une vision utilitariste

Méthodes et outils : Approche par les communs, travailler sur du plaidoyer et de l'ECSI, s'appuyer sur le travail des diasporas, développer des outils liés à l'éducation populaire, s'appuyer sur le bénévolat.

1.B et C/ Enjeux des droits humains liés à : la jeunesse (citoyenneté, insertion, quartiers précaires, ...), les dynamiques intergénérationnelles, les luttes contre les violences, la cohésion sociale, la prise en compte des inégalités de genres, les mobilités et migrations,

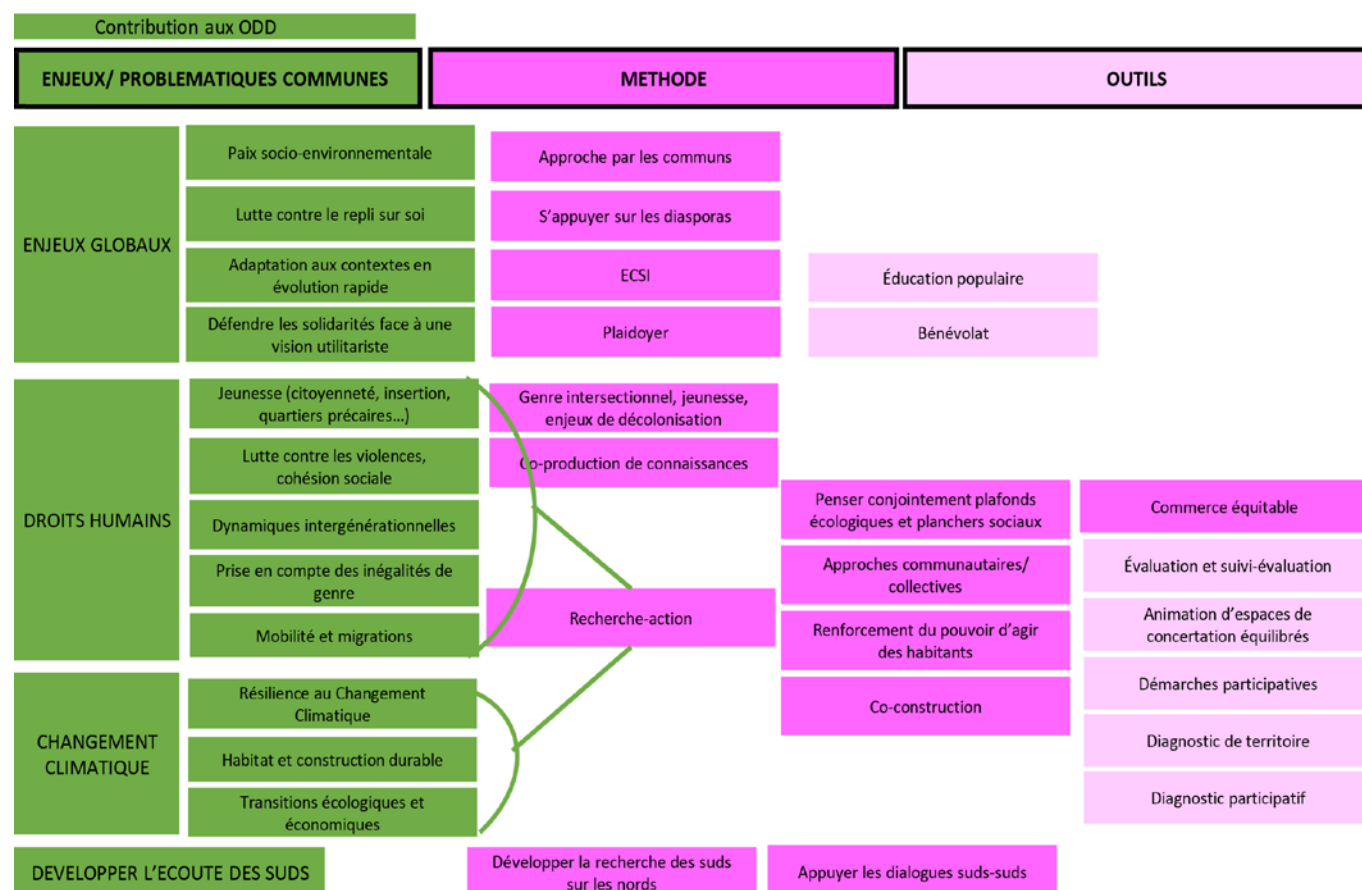


Figure 3 : Contributions des participant.es sur la thématique des pratiques, activité réalisée durant le world café de la JE

Enjeux du changement climatique : résilience au changement climatique, habitat et construction durable, transition écologique et économique,

Approche transversale de genre, jeunesse et enjeux de décolonisation : coproduction de connaissances liées à l'ensemble des enjeux identifiés, la méthode de la recherche-action peut alimenter ces enjeux.

Méthode : Penser conjointement plafonds écologiques et planchers sociaux, approches communautaires/ collectives qui peuvent alimenter les dynamiques en France, renforcement du pouvoir d'agir des habitants, le fait de faire en co-construction.

Outils : Animation d'espaces de concertation équilibrés, Démarches participatives, Diagnostics de territoires, Diagnostics participatifs pour alimenter les enjeux de résilience et droits humains

1.D/ En ce qui concerne l'enjeu de l'écoute des Suds, des méthodes à privilégier seraient de développer la recherche des Suds sur les Nords et d'appuyer les dialogues Suds-Suds, compte-tenu que les organisations dans les Nords ont plus de moyens humains et financiers.

II. DES ATOUTS, POTENTIELS ET DIFFICULTÉS TRANSVERSAUX AUX ENJEUX ET MÉTHODES IDENTIFIÉS

Opportunité : capacité et volonté d'initiative de la société civile

Atout : Agir en France peut répondre aux critiques faites sur la SI, en étant présents ici et là-bas.

Opportunité : Portage par nos organisations de projets d'associations locales pour accéder à des financements, Proposer de l'expertise/ des savoir-faire auprès d'acteurs publics et privés en France

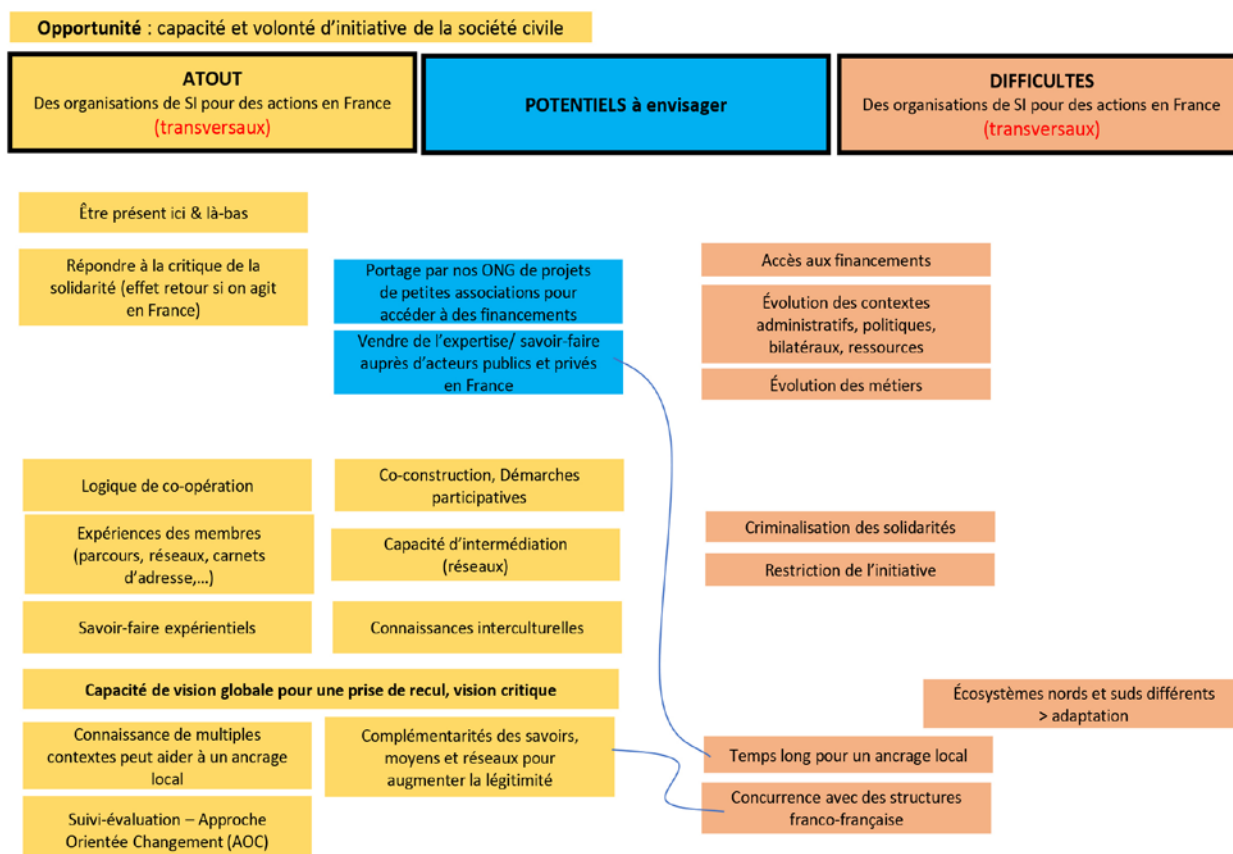
Atouts : Logique de co-opération en s'appuyant sur les expériences individuelles des membres des organisations du Gi (parcours, réseaux, carnets d'adresse,) et les savoir-faire développés par les expériences sur le terrain. Ce qui peut déboucher sur des outils de co-construction et de démarche participative.

Le fait d'avoir des connaissances interculturelles peut être une opportunité d'intermédiation, notamment quand on travaille avec des réseaux locaux.

Enjeux de connaissance des contextes et de nécessité d'ancrage local : mais capacité de vision externe et de prise de recul et de critiques, notamment avec des outils de suivi et évaluation qui peut contribuer au contexte français, générant des complémentarités au niveau de la légitimité, des savoir-faire et des réseaux.

Contraintes : accès aux financements avec l'évolution des contextes administratifs, politiques, bilatéraux, de ressources, ce qui induit une évolution des métiers.

Toujours en lien avec la capacité de vision globale pour une prise de recul, une vision critique peut être une piste de réponse quant au temps long pour un ancrage local ou une concurrence pressentie par et avec des structures françaises agissant au niveau local.





PASTOREG : Régulation pastorale et changements climatiques : dialogue et expertise collective entre territoires pastoraux - Haut Atlas Marocain, Médenine Sud Tunisien, Isère France⁴

Face aux effets croisés du changement climatique, les systèmes pastoraux méditerranéens connaissent de profondes mutations et enjeux communs. L'initiative PASTOREG – Régulations pastorales et changements climatiques, animé par l'IRAM vise à favoriser un dialogue politique entre acteurs de trois territoires confrontés à ces enjeux de gestion des parcours collectifs de sécurisation, du foncier pastoral et d'adaptation des éleveurs aux changements climatiques – la région du Drâa-Tafilalet au Maroc, les gouvernorats de Médenine et Tataouine en Tunisie, et les alpages du département de l'Isère en France.

Les modes de gestion collective des terres pastorales peinent en effet à être reconnus dans le cadre des politiques publiques, qui privilégient souvent la privatisation des ressources et des terres et leur mise en valeur agricole, conduisant ainsi à des décalages entre cadres politiques et situations locales. Les acteurs des trois territoires ont réfléchi ensemble au gré des missions d'expertise collective sur la manière d'inverser cette tendance.

Lancée à la suite d'une première rencontre interterritoriale en mars 2022, PASTOREG repose sur une méthode de recherche-action commune : (i) la concertation et partage d'analyses entre services pastoraux, éleveurs, communes et institutions publiques pour comprendre les enjeux de régulation pastorale de chacun des territoires ; (ii) l'expertise collective entre pairs, où les acteurs de terrain mènent eux-mêmes l'analyse de leurs pratiques et cadres de régulation.

Entre 2022 et 2025, huit rencontres ont été organisées sur les trois territoires et ont nourri le processus de dialogue. Chaque territoire a défini sa feuille de route spécifique au cours de la première rencontre de 2022 (carte). La mise en œuvre de celle-ci a ensuite été évaluée collectivement au terme de la première année. En 2023 une feuille de route commune a été développée mettant en avant les contributions collectives attendues sur un questionnement spécifique à chaque territoire.

La démarche d'expertise collective entre pairs, construite progressivement depuis 2020, est intéressante à plusieurs points :

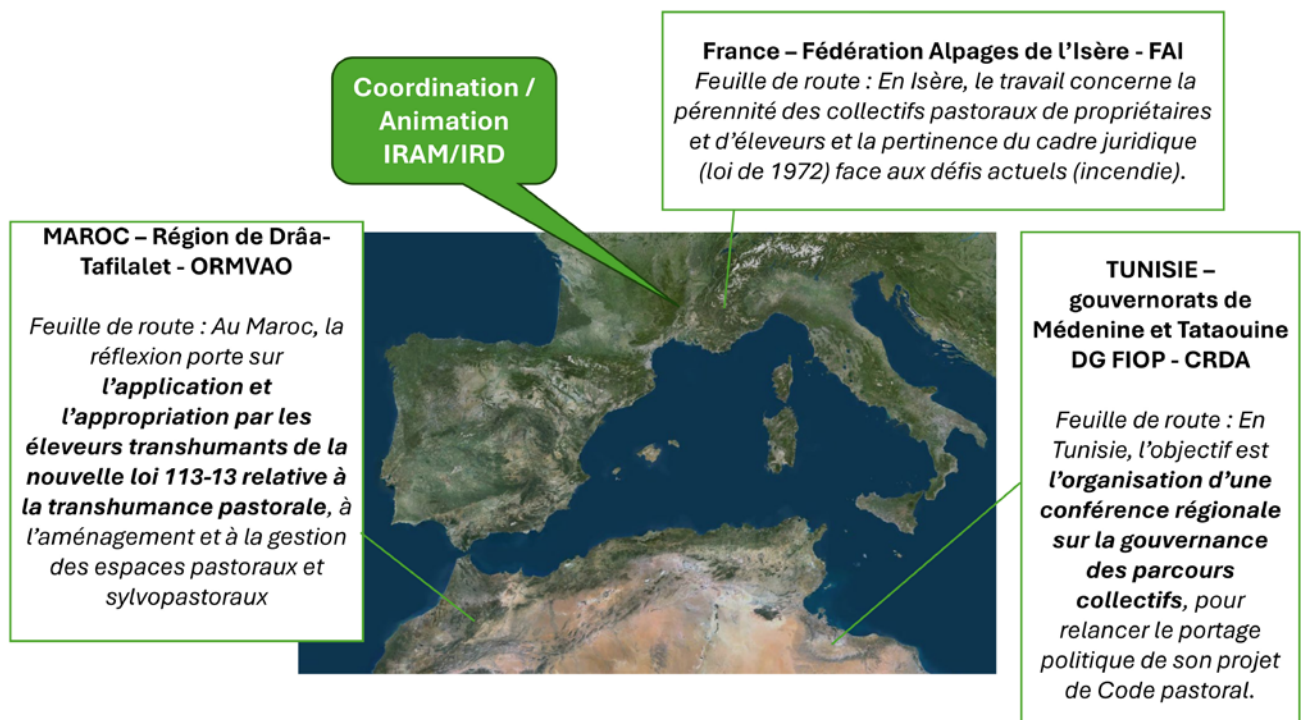


Figure 4 : partenaires impliqués dans l'initiative PASTOREG et feuilles de routes par territoire. IRAM

4. La grille d'étude de cas concernant ces projets est consultable en annexe.

Une initiative portée par les acteurs des territoires, intéressés par le partage mutuel d'expériences.

Au Maroc, l'Office régional de mise en valeur agricole de Quarzazate (ORMVAO) s'est intéressé à la gestion du foncier pastoral en France pour éclairer la mise en œuvre de la nouvelle loi pastorale marocaine, en écho aux difficultés rencontrées en France depuis la loi de 1972 (gestion collective des estives : Associations Foncières Pastorales, Groupements Pastoraux, Convention pluriannuelle de pâturage entre AFP et GP). La Tunisie a rejoint la réflexion avec un intérêt particulier pour l'expérience marocaine, engagée plus tôt dans l'élaboration d'un Code pastoral. Du côté français, la Fédération des alpages de l'Isère a questionné la pertinence de son implication dans des contextes plus arides, avant de constater l'existence de préoccupations communes : affaiblissement des collectifs, multi-usage des parcours et partage de l'eau face aux changements climatiques.

Des préoccupations communes mises en lumière par les diagnostics de territoires pastoraux pourtant différents.

Alors que les contextes sont assez différents pour ce qui est de l'exposition aux risques climatiques entre Maroc/Tunisie et France, les travaux de réflexions collectifs ont montré des proximités importantes sur plusieurs thèmes clés : la protection du statut collectif des terres de parcours naturels, la sécurisation de la mobilité et l'adaptation de celle-ci aux variabilités climatiques et aux autres enjeux d'occupation de l'espace, les modalités d'accompagnement et de mise en œuvre des lois sur le foncier pastoral, l'innovation dans les dispositifs de suivi des ressources pastorales mobilisant éleveurs et spécialistes de l'écologie des parcours, la transmission et la reconnaissance des métiers pastoraux de bergers, d'éleveurs, d'agents des services pastoraux.

Une résonance plus forte au niveau national pour faire évoluer les politiques publiques grâce à la mobilisation de cette expertise entre pairs.

L'expertise collective mise en œuvre semble être plus légitime qu'une expertise externe plus classique. Les propositions présentées aux responsables ministériels sur l'analyse de la loi 113-13 au Maroc et son opérationnalisation semblent générer un élan en faveur d'une véritable animation pastorale dans les territoires. En Tunisie, les Commissariats régionaux au développement agricole (CRDA) souhaitent organiser une conférence régionale sur la gouvernance des parcours collectifs des zones pastorales et font une démarche collective auprès du Ministre pour engager l'organisation de ce colloque régional à Tunis.

Des transferts de compétences au travers du partage d'outils méthodologiques ou de pratiques.

Les transferts de compétences entre territoires ont été concrets : La Fédération des alpages d'Isère a été invitée par le Maroc pour échanger sur son dispositif de veille écologique « alpages sentinelles » impliquant chercheurs, bergers et éleveurs pour évaluer la régénération des parcours après les pluies exceptionnelles de 2024 au Sud du Maroc. En Isère, l'attention portée aux accords sociaux traditionnels marocains de gestion des pâturages a alimenté la réflexion sur la pérennité des collectifs pastoraux.

Cette dynamique entre territoires témoigne d'une forme de coopération renouvelée, entre acteurs des territoires en saisissant les opportunités pour poursuivre les travaux en dehors des logiques projet plus conventionnelles.

Une volonté de s'engager collectivement pour être présent et partager les innovations lors des prochaines étapes de l'agenda (colloque de Tunis, année internationale des parcours et des pasteurs, Cournon 2026). Ce chantier a donné lieu à plusieurs publications, projet de thèse et échanges de stagiaires entre les territoires.

https://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/Regards-sur-le-foncier-20_Regulations-pastorales-1.pdf



Echange entre organisations d'éleveurs et association des transhumants des trois territoires impliqués dans l'initiative PASTOREG dans le Haut Atlas, Maroc (février 2024).



Troupeau du groupe d'éleveurs transhumants Ait Zekri du Haut Atlas au Maroc, février 2024

PROJET FRESH « Favoriser les rénovations pour l'efficacité énergétique dans l'habitat en climats chauds »

DES ENJEUX ET CONTRAINTES PARTAGÉES DANS NOS PAYS D'INTERVENTION, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL.

Avec le changement climatique global, les épisodes caniculaires augmentent en intensité et durée, et touchent particulièrement les populations précaires vivant dans des logements peu efficaces sur les aspects « énergétique » et « confort thermique ». Les impacts sanitaires, économiques et sociaux de cette situation touchent particulièrement les groupes vulnérables et marginalisés : les femmes et enfants en bas âge, les familles en situation de pauvreté, les personnes âgées et celles en situation de handicap. L'abandon de pratiques de construction vernaculaires au profit de modèles considérés comme « modernes » mais non adaptés aux conditions climatiques (ex. construction en béton ou parpaings, baies vitrées, pas de pare-soleil...), le faible engagement des politiques publiques dans la performance énergétique du bâti, le manque de connaissances et de savoir-faire du secteur de la construction/rénovation, la complexité réglementaire et les faibles ressources financières des ménages sont les principales barrières à l'accès à un habitat efficace énergétiquement et digne, qui protège la santé des personnes et réduit l'impact sur l'environnement.

Ces enjeux de précarité énergétique dans l'habitat sont partagés sur tous les territoires, dans toutes les géographies, et exacerbés par les changements climatiques et les facteurs de vulnérabilité à l'échelle collective et individuelle.

L'objectif du projet FRESH est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à l'adaptation aux changements climatiques des populations urbaines et périurbaines des zones chaudes au Maroc et au Bénin, par la diffusion de pratiques d'efficacité énergétique dans l'habitat, techniquement simples et abordables, incluant la « maîtrise d'usage » (solutions comportementales). Le Geres s'appuie en cela sur ses expériences de lutte contre la précarité énergétique en France, Mongolie et Tadjikistan.



Diagnostic participatif Bénin – février 2025

DES MODES D'INTERVENTION CO-CONSTRUITS EN TRANSVERSALITÉ GÉOGRAPHIQUE

L'ADN de FRESH est de conduire l'ensemble des actions en partageant les expériences et les compétences au sein des « équipes pays » et avec les partenaires et acteurs nationaux impliqués : OSC d'éducation à l'environnement et d'accompagnement social, professionnels de la construction et du bâtiment – y compris auto-constructeurs, petits entrepreneurs ou artisans locaux, politiques publiques, et monde de la recherche. Le but est de générer une montée en connaissance et en expertise tout au long du projet, et de faciliter la dissémination et la massification des solutions techniques, sociales et économiques.

Pour cela, les partenaires et les équipes pays forment une communauté de pratique permettant un échange entre pairs sur les connaissances existantes et les apprentissages issus des terrains, la formation mutuelle et la systématisation des recommandations sur i) la collecte et l'analyse d'informations, ii) la mobilisation des parties prenantes, iii) les mécanismes financiers, iv) les solutions techniques d'efficacité énergétique et de confort thermique ainsi que les modes d'intervention inclusifs. Nombre d'outils, méthodes et connaissances issus des projets du Geres en France, Mongolie et Tadjikistan sont agrégés, de même que les résultats des études préalables de contexte, d'état de l'art de solutions techniques et comportementales (« maîtrise d'usage »), et d'études de marché. Ainsi se construit un socle commun de pratiques participatives (diagnostics participatifs des situations socio-économiques,



Visite du logement d'un ménage pilote – Maroc novembre 2024

enjeux spatiaux et habitat, enquête « Aptitudes et pratiques », focus -groupes de co-conception de messages, monitoring thermique...) et de capitalisation de connaissances.

Enfin, un comité scientifique et technique transversal, composé d'acteurs de la recherche et d'institutions techniques ou de porteurs de projet, contribue à la promotion des éléments techniques et méthodologiques du projet.

DES ÉCHANGES DE PRATIQUES BÉNÉFIQUES À L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES

Il est entendu que toutes les activités du projet ne pourront être répliquables à l'identique sur les différents territoires d'intervention en raison de la diversité des contextes : réglementation, organisation et moyens institutionnels, typologie d'habitat, habitudes professionnelles et savoirs faire constructifs, accessibilité des matériaux/équipements, modes de vie et d'habiter... Néanmoins, la démarche globale de co-élaboration des outils et méthodes de projet, et la co-conception des solutions de lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation locale en climats chauds, renforce le pouvoir d'agir des équipes et des parties prenantes dans tous les territoires du projet, et notamment en France.

En effet, cette transversalité permet un apprentissage de l'équipe France du Geres à la fois sur les volets techniques, méthodologiques mais aussi opérationnels de ses actions. Les solutions techniquement simples et peu coûteuses, documentées et éprouvées dans les pays d'intervention de FRESH, viendront enrichir et faire évoluer l'offre de recommandations en France concernant des techniques d'efficacité énergétique du bâti ainsi que les pratiques comportementales de réduction des consommations d'énergie et de confort en saison chaude, par exemple sur des films isolants réfléchissants et la ventilation naturelle. Par ailleurs, l'acculturation aux méthodes de projet essentiellement développées par les Organisations de Solidarité Internationales (OSI), telles que les « approches orientées changement » et les approches inclusives (genre, jeunesses ...) dans la réflexion sur les leviers d'action et les modes de faire, ainsi que la systématisation de volets de suivi-évaluation et de capitalisation, est une opportunité de montée en compétence pour les actions conduites en France.

FRESH traduit la volonté du Geres de développer les avantages de son double ancrage afin d'enrichir de manière croisée les connaissances et les modes d'actions, et ainsi mettre les savoir-faire issus du champ de la solidarité internationale au service de l'efficacité /pertinence/ efficience de ses actions en France.



Formation des enquêteurs pour les enquêtes participatives – Bénin mars 2025

Financements : entre fragmentation et innovations à construire



Sirajdhikahn, région Dhaka 2 : réunion avec les habitants, Sirajdhikahn, région de Dhaka, Bangladesh.

Le déploiement d'actions en France se heurte à un défi majeur : un système de financement encore très cloisonné, hérité d'une séparation historique entre action sociale, coopération internationale et transition écologique. Les cadres institutionnels distinguent encore trop strictement les politiques « internes » et « externes », ce qui limite la capacité des Organisations de Solidarité Internationale (OSI) à développer des projets intégrés articulant les deux échelles.

Les organisations constatent un écart croissant entre leurs ambitions et les moyens disponibles pour mener les actions sur le territoire national. Le financement des phases adjacentes : diagnostics, conception, expérimentation ou encore capitalisation, reste difficile à obtenir, alors même qu'il conditionne la qualité des démarches. Ce décalage fragilise la pérennité des équipes et freine la mutualisation entre acteurs.

Pour dépasser ces limites, plusieurs pistes émergent. D'une part, la diversification des sources de financement devient essentielle : mobiliser les collectivités territoriales, les fondations, les entreprises engagées, les dispositifs européens ou encore les groupements d'intérêt. D'autre part, les partenariats avec la recherche et l'enseignement ouvrent des opportunités nouvelles : projets de recherche-action, bourses doctorales, coopérations avec les universités ou écoles d'ingénieurs. Ces collaborations renforcent la crédibilité scientifique des approches et permettent de financer la documentation, le suivi-évaluation et la formation.

Enfin, un effort collectif de plaidoyer s'impose pour rendre plus lisible la contribution des OSI à l'intérêt général national. En démontrant leur rôle dans l'innovation sociale, la transition écologique et la cohésion territoriale, elles peuvent espérer infléchir les cadres de financement publics vers davantage de transversalité.

Explorer des formes de financement innovant (groupements d'intérêt, mécénat collectif, fondations, financement par les entreprises, avec un double ancrage Sud/Nord facilitant la transposition des projets, mobilisation bénévole) peut constituer une piste tout en documentant davantage leurs expériences pour alimenter le plaidoyer et la qualité des projets, notamment la pratique d'évaluation des actions menées à l'international qui peut être une plus-value pour les contextes nationaux. Afin de potentialiser des échanges avec le monde académique, une des pistes à explorer serait de mobiliser des bourses doctorales et des financements dédiés à la recherche-action afin de valoriser la transmission des savoirs et pratiques entre terrain et université ou instituts de recherche.

La principale menace, toutefois, demeure la rigidité du cadre institutionnel français. Les dispositifs de financement publics, souvent sectorisés et normés, restent inadaptés aux modèles économiques hybrides des ONG. Cette situation limite leur capacité à innover, à expérimenter et à déployer des approches intégrées entre échelles locales et internationales.



Maison en ossature bois et remplissage pierres, construite dans le cadre du projet TCLAP, à Misère en Haïti.



Évaluation du projet Action Sociale de l'Autre, dans le cadre de la coopération décentralisée entre le Département de la Savoie (France) et le Département de Bignona (Sénégal), animé par l'association Pays de Savoie solidaires et le cabinet Kassofof. (Janvier - Juillet 2025)

Depuis le début des années 90, le Ciedel a évalué ou accompagné de nombreuses collectivités territoriales engagées dans la coopération décentralisée. Cette expérience nous a permis de publier plusieurs articles dans lesquels nous faisons apparaître une typologie des approches de la coopération. Nous mettons en particulier en avant la notion d'intérêt mutuel pointant le fait qu'une véritable coopération passe par l'identification d'enjeux partagés (les partenaires travaillent sur des objets similaires), et par une analyse partagée des enjeux (les partenaires affrontent des défis différents mais peuvent se renforcer mutuellement).

Au milieu des années 2000 (à partir de la crise financière des subprimes et la première remise en cause sérieuse des crédits de l'APD) les collectivités françaises ont commencé à mettre en avant la notion d'intérêt local pour justifier leur action à l'international.

En 2015, en lien avec l'apparition des départements au Sénégal, et prenant acte que l'action sociale était une compétence commune à la Savoie et à Bignona, les partenaires ont conçu le projet Action Sociale de l'Autre (ASA). Celui-ci avait pour ambition le renforcement réciproque de l'action sociale des deux Départements au service des personnes les plus défavorisées (personnes en situation de handicap physique et mental, femmes victimes de violence, personnes en situation de grande dépendance). Côté Bignona, l'enjeu principal concernait l'appui à la structuration de sa politique et le développement d'infrastructures, tandis que côté Savoie il s'agissait de proposer des innovations sociales autour de l'accompagnement collectif des personnes en situation de vulnérabilité. Sur les deux territoires, il s'agissait de promouvoir le renforcement mutuel des compétences par l'échange des pratiques entre professionnels de l'action sociale.

On peut citer comme exemple des accueils de délégations en France et au Sénégal autour de thématiques particulières telles que la protection de l'enfance, les violences faites aux femmes, la prise en charge du handicap.

🔗 L'évaluation du projet ASA (concernant la période 2021-2024) a mis en évidence plusieurs effets à Bignona comme en Savoie, à la fois sur les usagers, sur les élus, et sur les professionnels de l'action sociale :

Concernant les usagers ces effets concernent aussi bien la prise en compte de leur parole dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques (organisation des Universités Sociales au sein desquelles les usagers peuvent exprimer leur vécu et faire remonter leurs besoins aux politiques qui les écoutent), que dans les outils mis à leur disposition (par exemple un nouveau formulaire pour l'allocation personnalisée à l'autonomie travaillé par les usagers sous formes d'ateliers animés par une équipe mixte franco-sénégalaise de membres de PS et de Kassofof).

Pour les professionnels de l'action sociale, les effets du projet se sont fait sentir à plusieurs niveaux : une nouvelle manière d'appréhender les sujets (effets sur la vision du métier), une nouvelle manière de se positionner vis-à-vis des usagers (effets sur les postures), des nouvelles manières de travailler (effets sur les pratiques).

Au niveau de l'institution départementale savoyarde, le projet ASA a nourri le Schéma Unique des Solidarités (document cadre de la politique publique en matière d'action sociale) qui a par exemple été élaboré grâce à la mobilisation d'élus, d'agents à tous les niveaux de l'organigramme et grâce à un dialogue avec les usagers

Enfin ce projet a irrigué tout le territoire de la Savoie, en s'ancrant à la fois dans une démarche orientée changement et en s'appuyant sur les principes et outils de l'animation territoriale ex : organisation de rencontres d'échange de pratiques au sein de structures présentes sur l'ensemble du territoire de Savoie, notamment dans les vallées afin d'irriguer au-delà des centres urbains. Ces temps, souvent conviviaux, impliquent des professionnels et des usagers, afin de vivre la coopération de l'intérieur en faisant un pas de côté dans son quotidien via la rencontre de l'autre et le croisement de regards



Rencontre des ergothérapeutes du Département de la Savoie

© Ciedel

🔗 **En Savoie, les effets ont été structurants car ils figuraient dès la conception du projet comme des résultats attendus du projet.**

Les conclusions de l'évaluation montrent ainsi qu'une coopération ancrée dans une démarche d'intérêt mutuel est possible. Cela nécessite quelques conditions :

- Une volonté politique forte (facilitée ici par une élue chargée à la fois de l'action sociale et de la coopération décentralisée).
- Des partenaires du Sud qui sortent d'une posture de bénéficiaires et se positionnent comme de véritables acteurs. Lors de leur séjour en France, les travailleurs sociaux sénégalais sont intervenus en tant que professionnels de l'action sociale, n'hésitant pas à s'investir dans les situations, à donner leur avis, ou agir en médiateur sur des situations de conflit.
- Le rôle essentiel du tiers accompagnateur (joué tant par Pays de Savoie Solidaires en Savoie que par le cabinet Kassofofor à Bignona) pour aller chercher les acteurs du territoire, leur fournir un cadre de travail rassurant, mettre à disposition des outils de collaboration, tout en laissant une marge de liberté dans la conception, préparation et mise en œuvre des actions prévues dans le projet.
- La capacité à créer des espaces de travail en commun donnant au mot « échange » sa véritable signification.

Enfin, ces effets ont également été démultipliés dans la mesure où les acteurs ont su se saisir d'opportunités nées des échanges avec leurs homologues sénégalais pour faire évoluer leurs pratiques professionnelles.



Rencontre au foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes

© Ciedel

Conclusions et perspectives

PERSPECTIVES POUR LE RENFORCEMENT DE L'ACTION EN FRANCE DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (OSI)

L'action en France des Organisations de Solidarité Internationale (OSI) membres du Groupe *initiatives* s'est structurée progressivement en réponse à des enjeux à la fois globaux et locaux. A travers leurs territoires de fondation en France, elles ont parfois dès leur création, développé des actions locales, souvent en lien direct avec leurs actions de solidarité internationale.

Le développement de l'action des Organisations de Solidarité Internationale (OSI) du Gi en France repose sur le renforcement des synergies entre territoires, en faisant dialoguer des acteurs, leurs compétences, savoirs, outils et méthodes issus de leurs expériences dans des contextes internationaux et/ou nationaux. Cette mise en relation facilite l'adaptation des modalités d'action internationales aux réalités françaises.

Les moyens de cette action, principalement l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité ainsi que le transfert ou le partage de compétences et l'accompagnement des acteurs locaux, s'inscrivent dans une logique de valorisation des expériences internationales articulées aux expériences nationales. Ainsi, les perspectives de renforcement de cette action en France se situent dans le renforcement des partenariats locaux (techniques et financiers), l'action autour d'enjeux communs et la diffusion de pratiques inspirées de l'international pour répondre aux défis présents sur le territoire français.

I. S'INSÉRER DANS LE TISSU ASSOCIATIF LOCAL ET RENFORCER LES PARTENARIATS TERRITORIAUX

Pour consolider leur action en France, les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) doivent trouver leur place dans le tissu associatif local, en établissant des relations de coopération et de complémentarité avec les acteurs déjà présents sur le territoire : associations locales, collectivités territoriales, structures de l'économie sociale et solidaire, acteurs de l'insertion, de la culture ou de l'éducation populaire.

Les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) ont un rôle spécifique à jouer dans la valorisation des savoirs issus de leurs actions à l'international, qu'il s'agisse de méthodes participatives ou outils d'animation, de dispositifs d'accompagnement de la société civile ou encore d'approches de développement territorial intégrées et de dispositifs de suivi et évaluation. En s'insérant dans des dynamiques locales, elles peuvent ainsi contribuer à réinterroger les politiques et pratiques d'action sociale et à renforcer la cohésion des territoires.

Cette logique d'ancrage suppose également de visibiliser les contributions déjà existantes des OSI au niveau local et de favoriser la reconnaissance de leur rôle par les acteurs publics et institutionnels, afin d'élargir les partenariats techniques et financiers. En effet, de nombreuses Organisations de Solidarité Internationale (OSI) ont

développé une compétence clé : leur capacité à mettre en œuvre des projets de grande envergure, qu'il s'agisse de leur durée ou de leur portée géographique, impliquant plusieurs pays ou zones transfrontalières. Les OSI pourraient donc appuyer des organisations plus localisées en co-portant un ou des projets avec elles sur des enjeux convergents.

II. FAVORISER UNE APPROCHE INCLUSIVE DES SOLIDARITÉS LOCALES

L'expérience des OSI dans des domaines et contextes culturels et environnementaux très variés leur permet de promouvoir une approche inclusive et participative du développement local, inspirée des pratiques de solidarité internationale au cœur desquelles l'implication des acteurs des territoires est essentielle à l'action. Les organisations ont acquis une expertise dans la mobilisation des différentes parties prenantes qui agissent sur les territoires, la gouvernance partagée et la co-construction de projets dans des contextes complexes, ainsi qu'une certaine réactivité face à une pluralité d'acteurs et de contextes, leur permettant de s'adapter rapidement à un nouveau territoire.

Transposées au contexte français, ces approches favorisent un développement local inclusif, attentif à la diversité des populations et des enjeux territoriaux. Dans de nombreux territoires, notamment ceux marqués par la précarité sociale, les défis d'adaptation aux changements climatiques et/ou les dynamiques migratoires, les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) peuvent contribuer à renforcer les liens sociaux, à valoriser les compétences des personnes issues de la migration, et à faciliter le dialogue interculturel.

III. PASSER À L'ÉCHELLE : MUTUALISER, VISIBILISER ET CONSOLIDER LES ACTIONS MENÉES EN FRANCE

Une autre perspective clé réside dans la mise en cohérence et le passage à l'échelle des actions conduites en France. Aujourd'hui, de nombreuses Organisations de Solidarité Internationale (OSI) mènent des initiatives locales souvent dispersées, peu capitalisées et encore insuffisamment visibles. Leur mise en réseau et leur valorisation collective permettraient de renforcer la lisibilité de l'action en France, de montrer sa plus-value spécifique et de favoriser la mobilisation de nouveaux partenaires, tout en s'insérant dans les tissus associatifs existants.

Plusieurs pistes peuvent être envisagées :

- Capitaliser et diffuser les expériences réussies, en documentant les pratiques et en les partageant au sein de réseaux nationaux ou territoriaux existants ;
- Développer des outils communs de communication et de

plaidoyer, permettant de mieux faire connaître la contribution des Organisations de Solidarité Internationale (OSI) au développement local et à la cohésion sociale en France ;

- Renforcer la coordination entre organisations membres de collectifs afin de mutualiser les ressources et de développer des projets conjoints à plus grande échelle ;
- Diversifier les partenariats financiers et techniques, notamment avec les fondations territoriales, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, ou encore les collectivités régionales, départementales et les communes qui, à travers les dispositifs de coopération décentralisée, sont des acteurs à la croisée des solidarités locales et internationales

En donnant plus de visibilité à leurs activités en France, les organisations peuvent non seulement renforcer la reconnaissance de leur action, mais aussi démontrer la pertinence d'une solidarité internationale contribuant également aux réalités des territoires nationaux.

IV. REPENSER LE POSITIONNEMENT DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DANS UN PARADIGME TRANSNATIONAL

Enfin, la montée des interdépendances globales invite les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) à repenser leur positionnement dans un cadre d'action transnational, où les distinctions entre "ici" et "là-bas" deviennent de plus en plus poreuses. Les problématiques environnementales, économiques ou sociales dépassent les frontières et appellent des réponses articulées entre niveaux local, national et international.

Dans cette perspective, les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) ont la possibilité de contribuer à un nouveau paradigme des solidarités, fondé sur la réciprocité et l'apprentissage mutuel. Les actions menées en France ne doivent plus être perçues comme des "extensions" de la solidarité internationale, mais comme une composante à part entière d'une approche solidaire globale.

Cela suppose de :

- Repenser la cohérence stratégique entre les volets France et international des organisations elles-mêmes ;
- Encourager la circulation des savoirs et des pratiques dans les deux sens ;
- Intégrer pleinement les enjeux globaux (transition écologique, justice socio-environnementale, équité de genre, inclusion des jeunes) dans les démarches locales. L'un des instruments mobilisables étant l'agenda 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD) et universels.

Regard de Marc Lévy, essayiste, impliqué dans la solidarité internationale et les politiques de coopération internationale au sein de différentes organisations. Il a publié plusieurs livres sur ces sujets, le dernier en 2023 chez l'Harmattan intitulé : *Faut-il aider les autres ? Repenser la solidarité pour la renouveler*.

Marc Lévy appelle ainsi à une véritable *co-opération* entre les territoires. Enfin, il lance un appel à l'engagement politique du Groupe *initiatives*. Il invite les associations de solidarité internationale à s'affirmer comme acteurs politiques à part entière, à prendre position dans les débats sur la coopération et à construire un récit fort du sens et des valeurs de la solidarité internationale.

Encadré 3

Repenser le logiciel (des acteurs) des solidarités

Intervention dans le cadre de la journée d'études de ce numéro de Traverses organisée en juin 2025

Marc Lévy aborde deux défis majeurs de la solidarité internationale dans le présent contexte : sa légitimité face aux difficultés similaires rencontrées dans les pays du Nord, et la tentation de certains acteurs d'en faire un outil de leadership politique. Il souligne que les enjeux de pauvreté et d'inégalités se révèlent chaque fois plus comme étant des problématiques internationales et européennes.

Selon lui, la solidarité internationale évolue dans un contexte d'adversité croissante. Les critiques doivent être entendues sans condescendance, car ignorer ces remises en question et les critiques sur les réponses apportées par les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) fragilise les partenariats avec les acteurs locaux. Cette prise de recul invite à examiner les pratiques et à accepter que la solidarité devienne à nouveau un sujet de débat.

Marc Lévy insiste ensuite sur l'importance des études de cas, notamment pour comprendre les divergences et illustrer les liens entre niveaux national et international. Il appelle aussi à dépasser la seule question du financement. Pour lui, les organisations doivent investir dans une réflexion conceptuelle, interroger leurs représentations et renforcer le travail intellectuel souvent négligé.

Il met en avant la création d'alliances, comme le Pacte pour le pouvoir de vivre⁵ ou les initiatives du CFSI⁶, jugées indispensables pour peser dans les débats publics. Concernant les actions en France, il encourage à penser au-delà de l'intervention directe : développer des liens thématiques, bâtir des partenariats, et tirer les enseignements des études menées au sein du F3E.

5. <https://www.cfdt.fr/sinformer/communiqués-de-presse/presentation-du-pacte-du-pouvoir-de-vivre>

6. <https://www.cfsi.asso.fr/programme/cooperer-autrement/>

Logo GI

TRAVERSES N°54

Faire converger les solidarités :
Agir à l'international et en France face aux enjeux communs

Logo de l'OSC
Envoyer
version format
édition

FICHE ORGANISATION

Modalités de réponse :

Objectif => Réaliser une fiche par structure membre du Gi. Illustrée par des pratiques. Ces fiches permettront une analyse transversale aux 16 OSC pour répondre aux hypothèses de la note de cadrage.

- Des réponses courtes à chacune des questions.
- Si cela ne vous concerne pas : mettre RAS (rien à signaler).
- Proposer en encart (sur la partie droite) : *pour un ou plusieurs des 4 blocs, des illustrations (exemples d'activités ? photos ? carte de localisation ?)*
- La version provisoire de la fiche vous sera transmise pour relecture et validation avant diffusion dans le carnet du participant de la Journée du Traverses 54 (prévue le 23 juin 2025).

VOTRE ACTION EN FRANCE : éléments d'histoire de votre OSC

- Depuis quelle année menez-vous des actions en France ?
- Dans quel(s) secteur(s) prioritaires ? [ECSI (valorisation des projets de SI, décryptage des enjeux mondiaux), ESS, enjeux mondiaux (climat ? biodiversité ?), actions sociales, formations, autres ?].
- Comment est-ce inscrit/formulé dans les statuts de votre association et dans votre projet associatif ? (**extrait** si possible)
- Quelles ont été ou sont aujourd'hui vos principales motivations pour impulser ces actions en France ?
- Quelle est aujourd'hui la part de votre budget dédiée à votre action en France ? Quel est le montant global (y compris ECSI) ? Est-elle en augmentation depuis 5 ans ? (oui/non, %)
- Auprès de quels publics travaillez-vous en France ? (élus locaux, agents territoriaux (CL, Etat), autres associations et réseaux, associations de diaspora, public scolaire, grand public, autres...)

Illustrations spécifiques

Frise historique

% du budget
Montant
Evolution

Photos
Images

VOS TERRITOIRES D'ACTION : approche géographique...

- Dans quels territoires menez-vous des actions en France ? (régions, villes)
- Qu'est-ce qui a présidé à ces choix ? (Lieu de siège ou des antennes, de l'association, besoin spécifique aux territoires, demande des autorités locales, autres...)

Cartes de localisation en France

Thématiques communes :
jeunesse ? insertion socio-économique ? changements climatiques ? ...

- Y a-t-il des liens entre vos actions en France et vos activités à l'international ? (Sujets communs de type ODD ? partenaires communs de type coopération décentralisée, autres... ?) – cf. P2.

LES MODALITES D'ANIMATION DE VOTRE ACTION EN FRANCE

- Comment menez-vous vos actions en France ? (Mobilisation de bénévoles, équipe salariée, via des partenaires, autres...)
- Utilisez-vous des savoirs (contenus) ou des savoir-faire (méthodes) issus de vos actions à l'international ? Si oui, lesquels ?
- Comment faites-vous le lien entre ces actions à l'international et ces actions en France ? Quel processus de mutualisation ? (Outils de suivi commun, capitalisation méthodologique, mission spécifique, formation croisée, mobilité du personnel... ?)
- Avec quels partenaires travaillez-vous en France ? (Collectivités territoriales, associations, RRMA, recherche, autres réseaux...)
- Quels partenaires financiers parvenez-vous à mobiliser pour mettre en œuvre votre action en France ? Sont-ils les mêmes ou sont-ils différents des partenaires financiers des activités de SI ?
- Autres informations utiles ?

Illustrations spécifiques

Organigramme France ? vs organigramme global ?

Exemple d'activités menées en France inspirées des activités menées à l'international ?

Modalités de transmission entre les projets/équipes SI et les projets/équipes France ?

Typologie des partenaires ?

Galaxie des bailleurs ? (Cloisonnement ? transversalité ?)

IMPACTS : VERS UNE LECTURE DE TYPE ODD/ENJEUX COMMUNS ?

- Quelles pratiques de suivi-évaluation avez-vous de vos activités en France ? (de même type de pour la SI (évaluation par résultat, par effet/impact, par chemin de changements).
- Utilisez-vous les ODD pour inscrire vos activités dans le cadre « Horizon 2030 » ? A l'international ? En France ?
- Si oui, jusqu'où utilisez-vous ce cadre : à l'échelle des ODD (17) ? Des cibles (169) ? Des indicateurs (232) ?

Illustrations spécifiques

Cf. Lien avec question en P.1

ODD ici

ODD là-bas

Le même ?

BILAN / PERSPECTIVES

- Quelles sont les plus et les moins-values de vos expériences de SI dans vos activités France ?

Au sujet des...	Atouts ?	Contraintes ?	Commentaires
Suivi-évaluation ?			
Pratiques partenariales (Dynamiques pluri-acteurs ?			
Gouvernance interne ? (Organisation, profils,			
Partenaires financiers			
Autres			

- Selon vous, est-ce que vous pensez développer les activités en France à l'avenir ?
 - Si oui : où ? comment ? dans quel domaine d'action (ODD) ? En lien avec vos programmes de SI ?
 - Si non : pourquoi

PROJET/APPROCHE/ACTION A L'INTERNATIONAL/PROSPECTIVES		Points de convergence/divergence		PROJET/APPROCHE/ACTION EN FRANCE/PROSPECTIVES	
Contrat Cadre avec le Global Shelter Cluster. Appui aux dynamiques d'autoréajustement (monde), depuis 2010, succession de différentes activités, dans le cadre de ce projet, sur plusieurs pays affectés par des catastrophes		Notre champs d'activité concerne l'ensemble des territoires qui compose notre planète. Il s'agit, pour chaque contexte, d'identifier les intelligences locales en matière de production de l'habitat et des biens publics, que l'on nomme culture constructive locale, de faciliter la reconnaissance des intelligences locales en fonction des ressources locales via une légitimation scientifique. De diffuser ces savoirs afin qu'ils puissent facilement être réappropriés par les acteurs locaux, et d'en permettre la réappropriation et l'usage par les populations locales. Toute expérience gagnée, en termes d'outils et de méthodes, ou de savoirs, dans un contexte permet d'améliorer la capacité de réponse du CRAterre, et permet d'accélérer les processus éprouvés et mis en place dans des contextes donnés lors de projets menés dans de nouveaux contextes.		PROJET: recherche initiale sur le patrimoine construit en terre dans la région du Dauphiné.	
Objectif général visé par l'organisation/Objectif de développement durable		RECONNAISSANCE DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ODD 11/3/5/8/11/12/13			
Appui à l'autoconstruction ou à l'autoconstruction assistée		En fonction du contexte, faire évoluer le cadre administratif, normatif et de connaissances pour pouvoir adapter les pratiques sur la base des savoirs et savoir-faire.		Documenter les savoirs constructifs locaux	
1 _ Favoriser les dynamiques d'auto relèvement, de l'abri vers un habitat permanent, en situation de re-construction post-catastrophe 2 _ Répondre au besoin d'accès à un habitat digne des populations en situation de précarité		Comprendre les logiques amenant à une typologie d'habitat ou de construction en lien avec son usage et son contexte		Comprendre les savoirs existants afin de les documenter, les caractériser et les rendre disponibles dans un cadre autre que celui du transfert de savoirs par l'apprentissage in situ.	
Accès à l'habitat digne / Appui aux dynamiques d'autoconstruction		Documenter les forces existant localement sur lesquelles des projets peuvent s'appuyer pour atteindre leurs objectifs		Rétro-ingénierie des savoirs existants	
Documenter les modes de construction du patrimoine. Comprendre les dynamiques de construction du présent. (réalisation de fiches descriptives et informatives) Pour anticiper les pratiques de construction de demain en tirant parti des enseignements du passé et du présent et en informant les populations locales des tenants et aboutissants de leurs futurs choix de construction (produits et processus)		Des outils de collecte de données qui évoluent à chaque utilisation ou contexte d'utilisation. L'ici et là-bas se nourrissent mutuellement. Les savoirs documentés, leurs spécificités et innovations, servent à nourrir les réflexions dans d'autres contextes. (Accès à de nouvelles pratiques, de nouveaux savoirs, disponibilité de nouveaux matériaux, etc).		Documenter et diffuser les modes de construction du patrimoine	
Genre / Lutte contre la pauvreté / Changement climatique				Villes et communautés durables	
Les populations n'ayant pas la possibilité d'accéder aux standards "mondialisés" de la construction Populations. Constructeurs. Commerçants. Administration locale. Centre de formation professionnel et universitaire. Gouvernement local et central. Focus groupe "utilisateurs de la maison".		Un habitat et des architectures tirant le meilleur parti des potentiels locaux Les gens qui construisent et qui décident l'habitat		Les acteurs de la construction. Le secteur formel en priorité, mais au bénéfice des usagers. Artisans, chercheurs, universitaires.	
Une reconnaissance et une validation de faire ce que de toute façon ils feront. Repousser les limites de l'informel		Elargir le champ des possibles dans un cadre formalisé.		Une capacité à répondre aux challenges de la rénovation, modernisation, etc... des types d'habitat jusque-là non abordés dans les cursus d'enseignements alors existant. Une capacité à innover dans des architectures plus respectueuses des ODD, ceci en disposant d'une gamme élargie de solutions en termes de matériaux renouvelables, bio et géo sources.	
Respect des paysages culturels, renforcement des circuits courts, les économies circulaires, lutte contre la pauvreté en privilégiant les usages de ressources humaines et matérielles disponibles localement.		Economie de ressources. Diminution de l'impact sur l'environnement		Préservation des paysages culturels, préservation de l'existant dans une logique de moindre impact environnemental.	
Validation scientifique et administratives de solutions ayant déjà validées pour leurs pertinences dans le temps		Validation scientifique et administratives de solutions ayant déjà validées pour leurs pertinences dans le temps		Validation scientifique et administratives de solutions ayant déjà validées pour leurs pertinences dans le temps	
Effet de renforcement/d'affaiblissement				Effet de renforcement/d'affaiblissement	

ADAPTATION AUX CONTEXTES LOCAUX			ADAPTATION AUX CONTEXTES LOCAUX		
Normes/réglementations locales	L'objet est de faire évoluer le cadre administratif	L'objet est de faire évoluer le cadre administratif	L'objet est de faire évoluer le cadre administratif	L'objet est de faire évoluer le cadre administratif	Normes/réglementations locales
Risques (environnementaux, etc...)	Prise en compte des évolutions du contexte (lien entre ressources existantes et besoins contemporains). Permettre aux populations locales l'accès à des solutions abordables et accessibles / versus proposer des solutions techniques conventionnelles qui restent souvent inaccessibles aux plus grands nombres	Permettre aux usagers la production d'un habitat sûr et vertueux, adapté à leurs modes de vie, ceci en adéquation avec leurs capacités techniques et financières	Permettre aux usagers la production d'un habitat sûr et vertueux, adapté à leurs modes de vie, ceci en adéquation avec leurs capacités techniques et financières	Eviter les malfrçons avec de mauvaises interprétations du bâti existant (application de solutions conventionnelles incompatibles.)	Risques (environnementaux, etc...)
Mesures d'adaptation socioculturelles	Co construire les solutions en s'appuyant sur les usages et pratiques locales	Donner le pouvoir d'agir de décider aux usagers.	Expliquer le fonctionnement des architectures existantes aux professionnels et aux usagers et propriétaires facilite l'acceptation de ce qui pourrait être considéré autrement comme une contrainte imposée.	Mesures d'adaptation socioculturelles	Mesures d'adaptation socioculturelles
PARTENARIATS			PARTENARIATS		
Parties prenantes (gouvernance, aspects techniques, etc...)	Gouvernements nationaux, locaux, universités, ONG internationale (y compris réseaux des acteurs de la réponse abris du secteur humanitaire) et nationales, OSC, professionnels de la construction, usagers	Implication d'une diversité d'acteurs liés à la filière terre (sensibilisation, mise en oeuvre, etc)	Gouvernements nationaux, locaux, universités, ENTPE, professionnels de la construction, usagers	Parties prenantes	Parties prenantes
Sous-traitance, le cas échéant	ONG et universités locales		artisans locaux, secteur privé	Sous-traitance, le cas échéant	
Partenaires financiers	Bureau Assistance Humanitaire / Echo		Bailleurs sociaux : l'office public d'aménagement et de construction (Opac) de l'Isère, et l'établissement public d'aménagement de la ville	Partenaires financiers	
SUIVI & EVALUATION			SUIVI & EVALUATION		
Indicateurs de suivi	non mesuré	nombre de partenariats universitaires créés, évolution des règles et normes de la construction, évolution des pratiques des acteurs internationaux en fonction des pratiques locales, augmentation de la demande des étudiants au niveau international, évolution du marché en France et à l'international	non mesuré	Indicateurs de suivi	
Cadre d'évaluation (quels sont les éléments qui ont été évalués (qualitatifs, quantitatifs...))	non mesuré		non mesuré	Cadre d'évaluation (quels sont les éléments qui ont été évalués (qualitatifs, quantitatifs...))	

NOTES

RÉSUMÉ

Le contexte mondial actuel, marqué par des crises multiples, oblige les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) à adapter leurs pratiques et à repenser leurs modes d'action au regard des questionnements et des nombreux défis socioéconomiques et environnementaux qui se présentent dans nos sociétés. Le présent dossier vise à explorer comment articuler efficacement les actions menées en France et à l'international de ses organisations en renforçant la convergence des solidarités locales et internationales. Les organisations mobilisent expériences et savoir-faire internationaux pour répondre aux défis locaux tels que la transition écologique, l'inclusion sociale ou l'éducation à la citoyenneté. Face à ces objectifs, plusieurs obstacles persistent : fragmentation des financements, manque de mutualisation et de visibilité, rigidité institutionnelle. Pourtant, les organisations disposent d'expériences majeures valorisables dont il convient de penser l'adaptabilité (pratiques, positionnements, partenariats) pour s'insérer efficacement dans un tissu solidaire local dynamique dans une logique de réponse globale aux enjeux mondiaux.

Numéro coordonné par



26 bis Rue Kléber
93100 Montreuil
FRANCE
<https://grdr.org>

Le Grdr Migration-Citoyenneté-Solidarités est une association internationale de droit français créée en 1969 sous l'impulsion de ressortissants de la Moyenne Vallée du fleuve Sénégal vivant en France. Le Grdr a renforcé son action en lien avec les enjeux des migrations, en menant des projets de solidarité à la fois dans les pays de départ, de passage et d'installation dans le cadre des parcours migratoires des populations (Afrique de l'Ouest, Maghreb et France) à travers une logique de double-espace.

Le Grdr inscrit son action à travers une approche de proximité renforcée par une base associative locale, les Conseils d'Orientement et de Suivi (COS) qui viennent en appui aux équipes de terrain sur l'ensemble des territoires d'action.



42 rue de la Buthière
38090 Villefontaine
FRANCE
<https://craterre.org>

Depuis 1979, CRAterre, Centre international de la construction terre, œuvre à la reconnaissance du matériau terre afin de répondre aux défis liés à l'environnement, à la diversité culturelle et à la lutte contre la pauvreté.

CRAterre poursuit 3 objectifs :

- Mieux utiliser les ressources locales, humaines et naturelles
- Améliorer l'habitat et les conditions de vie
- Valoriser la diversité culturelle

Pour chaque action (formation, recherche, application, diffusion), l'association CRAterre met au premier plan le respect des êtres et des contextes naturels, culturels, sociaux et économiques dans lesquels ils évoluent.

LE GROUPE INITIATIVES

Né en 1993, le Groupe *initiatives* (Gi) est un collectif d'associations professionnelles de solidarité internationale qui ont fait l'hypothèse « qu[elles] progresseraient mieux ensemble que séparément et qu[elles] peuvent dépasser[leurs] différences et[leurs] concurrences en se fixant des défis communs et des enjeux partagés » (voir le Manifeste du Gi). Il est composé de 16 organisations membres.

La dynamique de rapprochement au sein du collectif exprime la volonté des membres de mieux faire valoir leurs valeurs et leurs approches spécifiques de lutte contre les inégalités pour un monde habitable, pour les droits économiques, sociaux et culturels, pour la solidarité internationale. Le Groupe *initiatives* est un lieu d'échange, de partage d'expériences et de pratiques afin d'alimenter la réflexion des acteurs de la Solidarité internationale et de formuler des recommandations en matière de politiques publiques.



45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94 736 Nogent-sur-Marne
contact@groupe-initiatives.org

www.groupe-initiatives.org

SES MEMBRES

